

# La Lettre

**Cercle Généalogique de la Drôme Provençale**



## Dans ce numéro :

J'ai essayé pour vous les tests de MyHeritage

Joséphien et le facteur fallacieux (2<sup>e</sup> épisode)

Remarques sur le dénombrement de population de 1901 à Vesc

Relevés des décès à l'hôpital de Beauvoir d'Allan

Marc-Michel Rey, du Diois à Anvers



2<sup>e</sup> trimestre 2020

n° 102

## Sommaire

- 1 Mot du Président
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 6 Malgré le confinement, certaines activités continuent
- 7 Dernières parutions
- 8 Cours et ateliers en septembre
- 9 Mots croisés de Nadine Marcel  
Coin des trouvailles
- 10 J'ai essayé pour vous les tests de Myheritage
- 14 Joséphine et le facteur fallacieux (2<sup>e</sup> épisode)
- 23 Remarques sur le dénombrement de population de 1901 à Vesc
- 29 Relevés des décès à l'hôpital de Beauvoir d'Allan
- 33 Marc Michel Rey, du Diois à Amsterdam
- 39 La Boutique du CGDP
- 40 Corrigés des mots croisés de Nadine Marcel

## Consignes

**Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre :** envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :

[cgdp@geneaz6provence.com](mailto:cgdp@geneaz6provence.com)

**Ne pas utiliser une mise en forme particulière** pour les articles saisis sur traitement de texte (colonnes, retraits, etc.).

**Joindre les illustrations dans des fichiers séparés** (dessins, photographies, etc.)

**Joindre l'article** tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources.

**Inscrivez vos prénom et nom en bas de l'article** (pour éviter les erreurs d'attribution).

Merci à l'avance !

## Mot du président

Bonjour à toutes et tous,

Avant de commencer ce mot, je dois vous faire part de la disparition de M<sup>me</sup> Odette BLANC, début mars, qui fut le deuxième membre créateur du CGDP à son origine en 1993. Jusqu'à la fin, depuis sa maison de retraite, elle continuait à effectuer des relevés pour notre cercle. Au nom du CGDP, je présente toutes nos sincères condoléances à sa famille.

Le confinement est vécu aussi par les membres du CGDP depuis que la Maison des Services Publics de Montélimar a fermé ses portes. Impossible d'accéder à notre local... autant dire que toutes nos activités autres qu'administratives (via internet) sont stoppées. Ainsi, il a fallu annuler la Journée de Généalogie prévue à Allan le 5 avril.

Que les personnes ayant envoyé un chèque de réservation pour leur repas se rassurent : les chèques, actuellement bloqués dans la boîte aux lettres, ne seront pas encaissés et seront détruits, sauf avis contraire de votre part.

Notre participation aux manifestations futures est compromise. Je vous invite à vous rendre sur notre nouveau site pour une information actualisée ou prendre contact directement auprès de moi (06 11 33 66 08) pour toutes précisions.

Ce qui m'amène à vous parler de ce qui continue à fonctionner !

Vous avez plus de temps à consacrer à votre généalogie : vous pouvez continuer à interroger notre base mise à jour régulièrement, à poser des questions sur le forum, il vous sera toujours donné une réponse.

À noter que les cours se sont adaptés pour la satisfaction de tous.

Ceux qui ne se sont jamais arrêtés en revanche, ce sont les petites mains de l'ombre. Je veux parler de tous les releveurs et n'oublions pas que leur travail alimente vos recherches. Je tiens à les remercier.

Notre autre grand rendez-vous de l'année est au mois de novembre la Journée de Généalogie et la rencontre avec les Cercles voisins.

Cette journée est toujours associée à une exposition et à l'édition d'un fascicule. Le thème choisi en janvier dernier a été : « *Catastrophes naturelles et épidémies* ». Le travail de recherche de documents avait commencé mais il se trouve momentanément interrompu à cause de la limitation des déplacements et de la fermeture des archives municipales et départementales. À ce stade, nous ne savons pas si nous pourrions organiser ces rencontres.

Il nous est apparu important que cette *Lettre* soit publiée malgré le confinement et c'est pourquoi celle-ci sera diffusée exceptionnellement en version électronique à tous ceux qui nous ont communiqué une adresse mail.

Bonne lecture,

Guy VENTURINI

## Ont contribué à ce numéro

Josette et Christian COUTARD

Marie-Claire et Yves DEBOUVERIE

Raymond FESCHET

Dominique GALLAND

Nadine MARCEL

Marylène MARCEL-PONTHIER

Christine GARAUD et Richard TROOST

Maayan et Guy VENTURINI

Fanou VERNEDE

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT  
QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles pour le prochain numéro : 1<sup>er</sup> août 2020

# Le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

## Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.



## Nos services et activités

### Recherche de patronyme en Drôme provençale :

2 € la recherche par patronyme et par canton  
+ 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

**Relevés** systématiques **des registres paroissiaux** catholiques et protestants, et **des tables décennales**

**Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés** pour une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

**Numérisation des microfilms**  
des registres paroissiaux, puis **gravure sur CD-Rom**

**Consultation**, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents :

#### de nos relevés

(manuscrits ou informatisés),

#### des actes numérisés

des communes de la Drôme Provençale,

#### des registres de notaires

(liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

*Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)*

### Consultation de notre bibliothèque

lors de nos permanences

### Initiation à la généalogie :

cours, conseils, documentation

### Accompagnement à l'écriture d'un livre de famille :

cours et ateliers

### Ateliers thématiques

sur des sujets spécifiques proposés par les adhérents

**Exposition annuelle à Montélimar** et dans des villages de la Drôme Provençale

pour se faire connaître du public et des scolaires

### Deux Journées de Généalogie par an

pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

### Participation aux Congrès ou manifestations

organisés par des associations de généalogie

### Participation au Forum des Associations

de Montélimar (tous les 2 ans)

### Edition d'une revue « La Lettre du Cercle »

trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

### Echange de revues

avec d'autres cercles généalogiques

### Réponse aux correspondances

démarches diverses

## Permanences

Tous les mardis de 10 à 17 heures

**Permanences du samedi**

au Cercle de 10 à 17 heures (cf. page 5)

**Adresse**

Siège de l'association (adresse postale) :  
CGDP – Maison des Services Publics –  
1 avenue Saint-Martin – 26200 Montélimar  
3<sup>e</sup> étage Nord

*Pour tout courrier postal,  
penser à joindre une enveloppe timbrée  
pour recevoir une réponse*

## Contacts

**Webmaster du site Internet**

Marie-Claire Debouverie

Pour ExpoActes : Raymond Feschet  
[cgdp@genea26provence.com](mailto:cgdp@genea26provence.com)

**Webmaster de la page Facebook**

Nadine Marcel

[facebook.com/cgdp.genealogiste](https://facebook.com/cgdp.genealogiste)

**Webmaster des Forums**

CGDP

[cgdp@genea26provence.com](mailto:cgdp@genea26provence.com)

CGMP

[cgmp@genea26provence.com](mailto:cgmp@genea26provence.com)

**Adresse électronique du CGDP**

[cgdp@genea26provence.com](mailto:cgdp@genea26provence.com)

**Contact généabank**

Yves Debouverie

[geneabank@genea26provence.com](mailto:geneabank@genea26provence.com)

**Rédacteurs de la Lettre**

Yves et Marie-Claire Debouverie

[cgdp@genea26provence.com](mailto:cgdp@genea26provence.com)

**Téléphone**

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

**Guy Venturini**

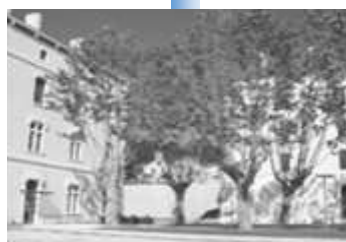
*Président*

06 11 33 66 08

## Affiliation

Le Cercle est affilié au  
Centre Généalogique du Midi Provence.

Le CGMP est membre de  
la Fédération Française de Généalogie (FFG)



## Conseil d'administration

**BUREAU**

**Président**

Guy VENTURINI

**1<sup>er</sup> vice-président**

Yves DEBOUVERIE

**2<sup>e</sup> vice-président**

Pierre GOUDON

**Secrétaires**

Mireille BERARD-PREL

Marilou SIMIAND

**Trésorière**

Françoise VERNEDE

**Trésorier adjoint**

Raymond FESCHET

**ADMINISTRATEURS**

Alain AUBERT

Marie-Claire DEBOUVERIE

Guillaume MARCEL

Marylène MARCEL-PONTHIER

Bernard RABEY

## Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 28 €

Dans ce montant, sont comprises

La Lettre du Cercle et les cotisations

au CGMP et à la FFG.

## Centre Généalogique du Midi Provence

04

### Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

#### Manosque

Maison des Associations  
209, boulevard du Temps-Perdu  
04100 MANOSQUE

Tous les samedis du mois de 14 h à 18 h

[jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr)

Site : [www.genea04.fr](http://www.genea04.fr)

05

### Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France

05000 GAP

Vendredi de 14 h 30 à 18 h 30

Permanence le 1<sup>er</sup> samedi du mois

[correspondance@agha.fr](mailto:correspondance@agha.fr) site : [www.agha.fr](http://www.agha.fr)

06

### CEGAMA

Maison des Associations

06330 ROQUEFORT-LES-PINS

[contact@cegama.org](mailto:contact@cegama.org) site : [www.cegama.org](http://www.cegama.org)

13

### Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 MARSEILLE

Permanence : lundi de 14 h à 18 h

[agbdr@wanadoo.fr](mailto:agbdr@wanadoo.fr) site : [www.ag13.org](http://www.ag13.org)

#### Aix-en-Provence

Le Ligoures, place Romée de Villeneuve

Vendredi de 16 h à 18 h

#### Allauch Château-Gombert

Foyer des Anciens

Le Logis Neuf

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois, de 14 à 17 h 30

#### Aubagne

24 rue Jeu de Ballon

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 17 à 19 h

#### Châteauneuf-les-Martigues

Maison des Associations - Place Bellot

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 15 h 30 à 18 h

#### Les Pennes-Mirabeau

Le Clam, Centre Jean Giono, chemin du Val de Sec

La Gavotte

Lundi et mardi de 14 à 16 h 30

#### La Ciotat

Archives communales

Rond Point des Messageries Maritimes

Lundi et vendredi de 14 à 17 h

#### Port-de-Bouc

Centre Elsa Triolet

Jeudi de 18 h à 19 h 30

et le 3<sup>e</sup> samedi du mois de 13 h 30 à 18 h 30

### Salon-de-Provence

Maison de la Vie associative

Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)

2<sup>e</sup> jeudi du mois de 14 h 30 à 18 h 00

#### Venelles

Le Triboulet

Impasse La Roberte

1<sup>er</sup> 3<sup>e</sup> samedi du mois de 14 h à 19 h

83

### Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes

298, av. du Parc des Myrtes

83700 SAINT-RAPHAEL

2<sup>e</sup> jeudi et 4<sup>e</sup> samedi de 14 h 30 à 17 h 30

[cgenea83@free.fr](mailto:cgenea83@free.fr)

Site : [cgenea83.free.fr](http://cgenea83.free.fr)

84

### Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard

31 ter, avenue de la Trillade

84000 AVIGNON

Mercredi (sauf le 1<sup>er</sup> du mois) de 13 h 30 à 17 h

[courriel.cgvacluse@gmail.com](mailto:courriel.cgvacluse@gmail.com)

Site : [www.cgvacluse.org](http://www.cgvacluse.org)

### Antenne de Pernes-les-Fontaines

Lundi de 14 à 16 h

### Cercle Généalogique et Héraldique de la Principauté de Monaco

CGHPM—Administration

8, Rue Basse MC 98000 MONACO-VILLE

[contact.cgghpm@monaco.mc](mailto:contact.cgghpm@monaco.mc)

Site :

[www.genealogiemonaco.org](http://www.genealogiemonaco.org)



Un Forum pour les adhérents du CGMP :

[cgmp.phpnet.org/forum/index.php](http://cgmp.phpnet.org/forum/index.php)

## La vie du Cercle

Sous réserve que la situation sanitaire s'améliore,  
les permanences du samedi se tiendront les 5 septembre, 3 octobre et 5 décembre 2020.  
La Journée de Généalogie aura lieu le 8 novembre 2020 à Montélimar.

### ► Avis de décès

**Odette Blanc** nous a quittés au mois de mars, à l'âge de 96 ans. Elle a fait partie des membres fondateurs du CGDP en 1993, en a été la vice-présidente et surtout la cheville ouvrière... Elle est membre d'honneur du CGDP !

Les adhérents qui consultent les relevés dans la salle de lecture du cercle à Montélimar connaissent bien son nom car il est inscrit sur la couverture de nombreux livrets, mais sans nécessairement savoir qui elle est. En effet, Odette Blanc a inlassablement relevé les registres paroissiaux puis ceux des notaires depuis 1975 jusqu'à il n'y a pas si longtemps, soit pendant 30 ans environ. Elle n'utilisait pas l'ordinateur, mais tout simplement un crayon et un cahier. Quelques-uns ont encore en mémoire « *son écriture si jolie et si précise* »<sup>1</sup>, rendant les relevés faciles à transcrire sur l'ordinateur. Lors des Journées régionales des 17 et 18 novembre 2012 à Montélimar, le président de la FFG de l'époque a été très honoré de lui remettre la médaille de la Fédération Française de Généalogie en remerciement de tous les services rendus.

Elle a œuvré pendant toutes ces années pour l'intérêt commun sans jamais s'en glorifier, en restant toujours d'une grande discrétion. Si aujourd'hui le CGDP a autant de relevés, c'est en partie grâce à elle. Son sourire, sa joie de vivre et son enthousiasme resteront un bel exemple pour nous qui continuons modestement ce qu'elle a entrepris : **chercher et partager avec le plus grand nombre !**

Les membres du CGDP présentent leurs très sincères condoléances à sa famille.



<sup>1</sup> (cf. Lettre 72 et 92)

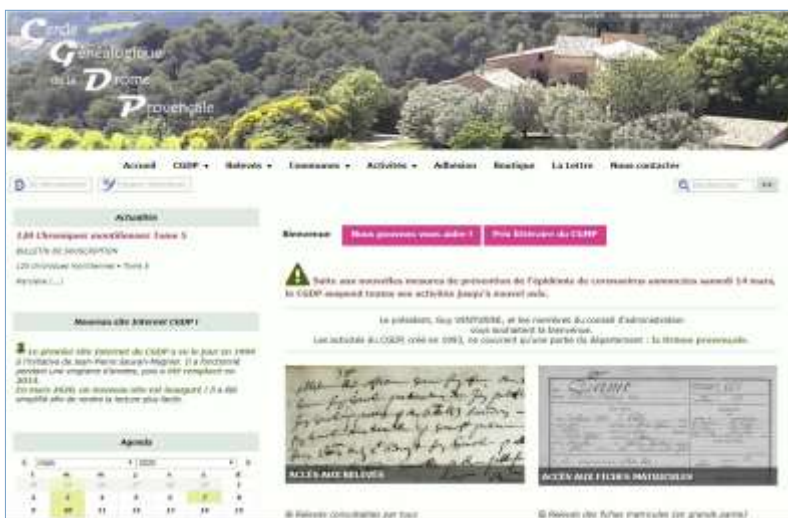
### ► Le nouveau site Internet du cercle !

Dans la 3<sup>e</sup> semaine de mars, le nouveau site Internet a été mis en ligne avec très peu de perturbations pour les visiteurs. Un mail a été adressé à tous les adhérents pour les informer de la procédure à suivre si la connexion ne se faisait pas automatiquement. Il suffisait de vider l'historique du navigateur (Opéra, Google Chrome, Edge, Mozilla...) en allant dans les paramètres.

Pour la très grande majorité des adhérents, cela n'a pas dû poser de problèmes puisqu'ils n'ont été que 5 à nous contacter.

Ce site a été simplifié afin de rendre la navigation plus facile et surtout plus lisible. Ainsi, par exemple, sur la page d'accueil, deux « pavés » signalent l'accès aux relevés. Les 253 pages des communes (ancien site) ont été remplacées par 5 pages, regroupant les communes par ordre alphabétique.

Si vous constatez des erreurs, n'hésitez pas à nous en faire part !



## ▶ *Malgré le confinement, certaines activités du cercle continuent !*

**Depuis septembre 2019**, quatre personnes participent aux cours d'initiation à la généalogie ; treize autres, aux ateliers d'accompagnement à l'écriture d'un livre de famille (six en première année et sept en seconde année).

Quand le confinement est mis en œuvre le 17 mars dernier, l'animatrice propose aux participants de poursuivre le travail entrepris en s'adaptant aux circonstances : puisque l'accompagnement en présentiel n'est plus possible, il se fera par téléphone et par mail. Rapidement, chacun s'adapte : tant l'animatrice, qui organise les rendez-vous téléphoniques, que les participants qui préparent consciencieusement leurs listes de questions ou se mettent devant leur ordinateur.

**Pour l'initiation à la généalogie**, les cours sont envoyés par mail et l'animatrice appelle ensuite chaque personne pour répondre aux questions, et pour faire le point sur l'état d'avancement des recherches et des difficultés rencontrées.

L'animatrice a proposé aux participants à l'initiation à la généalogie de reporter en septembre la visite aux Archives départementales, qui devait avoir lieu fin mars, et les quatre regroupements annulés.

**Pour l'accompagnement à l'écriture d'un livre de famille**, les séances de travail au téléphone servent notamment à rappeler certains aspects techniques, à corriger un texte, une mise en page, etc. En procédant ainsi, chacun bénéficie d'un accompagnement individualisé.

Sans aucun doute, les temps de regroupement et les échanges entre les participants manquent à tous. Ils renforcent la motivation, font tomber certains obstacles, rassurent... Toutefois, le confinement a un avantage certain, il donne du temps à l'écriture et à la recherche. Même si parfois le jardin retient aussi l'attention par beau temps !

C'est ainsi que les travaux d'écriture et de mise en page avancent. Deux participantes viennent de mettre le point final à leur livre et deux autres sont sur le point de le terminer.

Plusieurs participantes, ayant pris goût à l'écriture et n'ayant plus d'appréhension, se sont lancées dans l'écriture d'un second livre.

**Marie-Claire DEBOUVERIE**

<https://genea26provence.com/Cours-et-ateliers-Livre-de-famille>

<https://genea26provence.com/Cours-d-initiation-a-la-genealogie>



Livres de Roselyne Deterne-Tatin (nov. 2019), de Mireille-Bérard-Prel (avr. 2020) et de Marylou Mathieu-Simiand (fév. 2020)

## Reprise des cours et ateliers à partir de septembre (gratuit pour les adhérents)

Inscription par téléphone au **04 75 51 22 03** ou par mail **cgdp@genea26provence.com** ou par la page « **Nous contacter** » du site Internet

### ◆ Les cours d'initiation à la généalogie pour les débutants

Ils s'adressent principalement aux personnes novices en généalogie. Ils sont dispensés pendant toute l'année, à raison de **deux heures par mois**. Chaque cours comporte **une partie théorique et une partie pratique**. Des outils de recherche, de classement, de recueil de données sont utilisés dans les exercices pratiques.

**Un accompagnement individuel** peut être prévu pour les personnes qui ne peuvent pas se libérer le mardi pour des raisons professionnelles.

#### La formation comprend aussi :

- une initiation aux logiciels de généalogie,
- une demi-journée aux Archives départementales de la Drôme,
- une participation aux ateliers thématiques.

Oct.	Introduction à la généalogie / Débuter une généalogie	Mars	Les recensements de population et militaires / les calendriers
Nov.	Les noms de famille / Les actes BMS et NMD	Avril	La généalogie juive / La généalogie protestante / Les spécificités territoriales
Déc.	Les moyens informatiques	Mai	Les tests ADN en généalogie
Janv.	Les ressources / Le mode d'emploi des Archives	Juin	Les dispenses de mariage / les insinuations
Fév.	Les actes de notaires / Les calendriers		

### ◆ Les cours d'initiation à la généalogie pour les chevronnés

**Nouveau !**

Pour les personnes ayant besoin d'un petit recyclage ou d'un complément d'information : **il est possible de n'assister qu'à un ou plusieurs cours**. Il suffit de s'inscrire au début ou au cours de l'année.

### ◆ Les cours et ateliers d'accompagnement à l'écriture d'un livre sur l'histoire de sa famille ou d'une maison ou d'un bâtiment

**Quatre cours d'initiation** pour découvrir les possibilités offertes, se poser les bonnes questions, définir et structurer le projet, choisir la forme de l'édition !

**Suivis de plusieurs ateliers**, à définir selon vos besoins, pour passer des idées à l'écriture tout en étant accompagné(e) ! Permettant ainsi de :

- bénéficier de compléments techniques et de l'expérience du groupe,
- faire le point régulièrement,
- échanger en groupe sur les difficultés rencontrées,
- avoir un délai à respecter pour progresser régulièrement sans se démotiver,
- se sentir épaulé(e) et accompagné(e).

### ◆ Les ateliers thématiques

**Généalogistes chevronnés ou non**, nous avons tous besoin de temps à autre d'un complément d'information sur des sujets spécifiques qui peuvent nous aider dans nos recherches ou dans la gestion de nos données. Le cercle propose des ateliers thématiques depuis 2019. Le programme et le calendrier seront affichés sur le site Internet du CGDP. Dans le menu, cliquer sur *Activités*, puis sur *Ateliers thématiques*.

Ou cliquer sur ce lien : <https://genea26provence.com/Ateliers-thematiques>



N'hésitez à nous faire parvenir des thèmes que vous souhaitez approfondir ou/et vous faire connaître si vous souhaitez animer un atelier en particulier.



## Derrières parutions

### ▶ 120 Chroniques montiliennes - tome 5, Marylène Marcel-Ponthier

Vous y trouverez, comme dans les précédents tomes, par ordre alphabétique, **120 récits** :

- **des biographies de maires** : Raymond Crozier, Louis Chancel, Maurice Pic, Robert Rabatel, Marius Spézini...

- **des biographies de personnages illustres** : Albert Aymé-Martin, Pierre-Nicolas Berryer, Nestor Bès, Marceau Brès, François-Régis Chaumartin, Joseph-Victor Durand-Reynaud, la famille Joguet, la famille Lang, la famille Planta de Wildenberg, Pierre-Barthélémy Sautayra, Claude Souchon de Charon, Alexandre Tropenas...

- **l'histoire de quelques bâtiments** : le domaine de Blayn, la bascule, la caserne des sapeurs-pompiers,

la caserne Saint-Martin, des écoles, des collèges, le lycée des Catalins, l'église Saint-Joseph, des hôtels, le Palais de Justice, le couvent Sainte-Marthe...

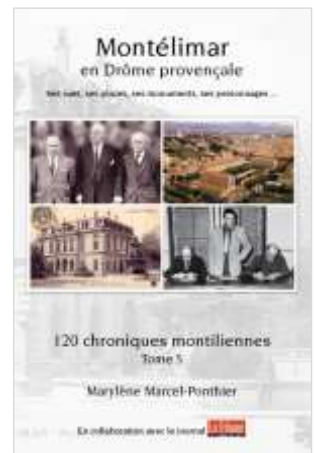
- **l'histoire de quelques entreprises** : Arnaud-Soubeyran, Baume, Chabert et Guillot, le Palace...

- **l'histoire de quelques quartiers** : le Fust, Nocaze, Pracomtal, le Prado, la Salle-Verte, Villeneuve...

ainsi qu'une annexe : « L'histoire du Journal de Montélimar et de La Tribune ».

Avec ce cinquième et dernier tome, ajouté aux précédents, vous détiendrez entre vos mains l'histoire

(quasiment) complète de la ville, de ses rues, de ses places, de ses quartiers, de ses personnages illustres et de ses monuments. Les chroniques furent, pour l'auteure, une façon originale de vous présenter sa ville sous la forme d'un grand puzzle.



### BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Date limite de souscription : 30 juin 2020

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél fixe : ..... Tél. portable : .....

E-Mail : ..... @ .....

Nombre d'exemplaires du tome 5 ..... x 21,00 € .....

Je récupérerai le(s) ouvrage(s) aux jours et heures qui me seront indiqués à l'Imprimerie du Faubourg, Compographie – 59, avenue Jean-Jaurès – 26200 Montélimar

Je ne peux me déplacer et souhaite être livré(e) à mon domicile sur Montélimar

Je souhaite récupérer mon (mes) ouvrage(s) chez M. ou M<sup>me</sup> .....

Je souhaite que le(s) ouvrage(s) soit (soient) expédié(s) à mon domicile

et je règle les frais de port : 7,50 € pour un exemplaire, 13 € pour deux.

7,50 € ou 13 € x ..... exemplaire(s) = ..... €

TOTAL (livres + frais de port)= ..... €

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'auteure :

M<sup>me</sup> Marylène Marcel-Ponthier

19 avenue de Rochemaure 26200 Montélimar

E-mail : marylene.ponthier@orange.fr



## Les mots croisés de Nadine Marcel

Solution page 40

HORIZONTAL

- 1) - Mois d'hiver
- 2) - Emotionné
- 3) - Commune Italienne – Pompette
- 4) - Il peut être de générosité – Pronom personnel
- 5) - Grain – Couleur fade
- 6) - Colère
- 7) - Solution – Grande Bretagne
- 8) - Dépeigner
- 9) - Interminable

VERTICAL

- I - Lamentation
- II - Annuler – Conjonction
- III - Dans le noir – Bière – Pronom démonstratif
- IV - Sans effet – Instrument de musique
- V - Préfixe – Terme de marine
- VI - Crème – Fée en désordre
- VII - Renaissance - Début de flan
- VIII - Peut être moussant
- IX - Mois

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									



## Coin des trouvailles

Vu sur la table d'un notaire de Saint-Marcel-d'Ardèche :

Contrat de mariage de François DAUDEL des Granges-Gontardes avec Catherine HELLI de Gras, en 1599 probablement

<https://archives.ardeche.fr/ark:/39673/vta01a9118dd0b1573b/dao/0/55>

# *J'ai essayé pour vous les tests de MyHeritage...*



Voici plusieurs années que je m'intéresse aux tests ADN en généalogie... Pour une raison toute simple : connaître mes origines, mais aussi sans doute communiquer avec des cousins ignorés.

Deux émissions récentes programmées à la TV durant ces derniers mois m'ont confirmé leur efficacité : enfants abandonnés qui retrouvent leurs parents, femmes qui se découvrent des demi-frères et des demi-sœurs, et même enfant né d'un donneur de sperme qui est remonté jusqu'à son père biologique...

Mon souci c'est que je ne sais pas comment m'y prendre !

Le déclic vient à la fin de l'année 2019 : Marie-Claire Debouverie propose une formation sur le sujet au sein du CGDP à laquelle je me précipite. La suite, la voici...

Vous avez Internet ? Alors c'est simple : vous allez sur le site « MyHeritage » et vous commandez un kit. Il est très souvent en promotion (à Noël : 49 €). Vous le recevez dans une petite boîte cadeau quelques jours plus tard. Vous humectez les deux cotons tiges avec votre salive, vous les glissez dans les deux petites fioles, vous remettez le tout dans l'enveloppe retour et vous l'expédiez. Vous conservez bien sûr précieusement votre numéro de référence (composé de lettres et de chiffres).

Deux ou trois semaines plus tard, vous recevez un message vous indiquant que vos résultats sont disponibles sur le site. Vous inscrivez votre référence... Et là, le cœur battant la chamade vous avez votre première surprise : vos origines ethniques ! Je dois préciser que mon époux a également fait le test, soucieux de retrouver les ancêtres de son père, abandonné à la naissance du côté de Nîmes.



**Elle**



**Lui**

Je suis tombée des nues. Moi qui ai remonté ma généalogie jusqu'aux années 1700, parfois au-delà, sans rencontrer « d'étrangers », voilà que je suis à moitié espagnole, tandis que mon époux a du sang italien et du sang ibère qui coulent dans ses veines pour plus de la moitié !

Ces informations sont suivies du nombre de cousins qui partagent votre ADN... Vous serez étonnés du nombre ! Je ne pensais pas qu'autant d'individus avaient déjà participé à ce test (interdit en France et passible d'une amende !).



Elle



Lui

En conclusion : j'ai 0 famille proche, 1 membre dans la famille élargie et 348 parents éloignés. Mon époux a 0 famille proche et 0 famille élargie, mais 591 parents éloignés.

On peut ensuite connaître le pays de résidence de ces parents éloignés.



Elle



Lui


Ainsi en ce qui me concerne, 94 se trouvent en France, 54 aux Etats-Unis, 19 en Grande-Bretagne, 10 en Australie, 10 en Allemagne, 8 aux Pays-Bas, etc.

S'agissant de mon époux, 170 vivent en France, 137 aux Etats-Unis, 42 en Grande-Bretagne, 18 en Allemagne, 16 en Australie, 10 en Suède, etc.


Mais les chiffres ne signifient rien ! Il faut passer à l'étape suivante : toutes ces personnes figurent ensuite dans des listes.

Avant de les consulter, il faut parcourir les explications ci-dessous. En effet, les résultats sont donnés soit par ADN partagé, soit par segments partagés, soit par segment le plus long. On peut trier selon le critère que l'on privilégie. Choisissons par exemple l'ADN.


Cette section contient trois valeurs qui peuvent vous en dire plus au sujet de votre relation génétique avec la correspondance ADN.



**ADN partagé** : indique le pourcentage d'ADN qui coïncide entre vous et l'autre individu. Entre parenthèses, vous pouvez voir la longueur de la totalité d'ADN partagé en centimorgan (cM) – tout comme le mètre, il s'agit d'une unité de longueur des segments ADN. Voir la quantité d'ADN en commun avec l'individu de la correspondance est le meilleur moyen de se faire une idée de votre probable filiation. Par exemple, les parents et enfants partagent en moyenne 50% de leur ADN, et ce pourcentage diminue à mesure que la relation devient plus lointaine.



**Segments partagés** : Un segment est un morceau de votre séquence d'ADN. Vous et votre correspondant ADN avez un certain nombre de ces segments en commun, et certains d'entre eux sont plus longs que d'autres. Au total, la quantité d'ADN partagé avec une autre personne peut être composée de plusieurs petits segments, de quelques grands segments, ou d'une combinaison des deux.



**Segment le plus long** : Parmi les différentes tailles de segments partagés, la longueur du plus long segment que vous et l'autre personne avez en commun peut vous aider à identifier la probabilité de votre filiation. Plus le segment est long, plus les chances que vous soyez liés sont grandes. Regarder la longueur du segment le plus long est aussi la façon la plus facile de distinguer plusieurs correspondances qui indiquent toutes la même relation possible.

Il faut également avoir en mémoire les degrés de parenté d'autant plus qu'ils sont rappelés (en rose les cousins trouvés avec votre test).



Elle



Lui

Venons-en enfin aux fameuses listes « nominatives ». Je ne vous mettrai pas les 348 personnes qui me concernent ni les 591 correspondances de mon époux. Quelques exemples seulement.

Vue globale Origines Ethniques **Correspondances ADN** Outils

Affichage 1-10 de 348 correspondances ADN trouvées

	<b>Aurelio Vitoria da Silva</b> Aur. Le Brésil De France	Statut de relation Cousin germain éloigné au 2ème degré - Arrière-petit-cousin	Qualité de correspondance ADN ADN partagé: 1,3% (46,1 cM) Segments partagés: 6 Segment le plus long: 45,6 cM	NOUVEAU Voulez-vous voir la correspondance ADN Voir l'arbre
	<b>Steinar Garåle</b> Nor. La Norvège De Suède	Statut de relation Petit cousin - Arrière-arrière-petit-cousin	Qualité de correspondance ADN ADN partagé: 0,0% (0,0 cM) Segments partagés: 1 Segment le plus long: 45,6 cM	NOUVEAU Voulez-vous voir la correspondance ADN Voir l'arbre

	<b>«Privé» Olier</b> ADN gén. par E. S. Cousin E. S.	Statut de relation Petit cousin - Arrière-petit-cousin	Qualité de correspondance ADN ADN partagé: 0,0% (0,0 cM) Segments partagés: 1 Segment le plus long: 28,7 cM	Voulez-vous voir la correspondance ADN Voir l'arbre
	<b>Sy</b> De France	Statut de relation Petite cousine - Arrière-petit-cousine	Qualité de correspondance ADN ADN partagé: 0,0% (0,0 cM) Segments partagés: 3 Segment le plus long: 29,8 cM	Voulez-vous voir la correspondance ADN Voir l'arbre

Vous voyez que le nom et le prénom n'apparaissent pas, pour la plupart il s'agit d'un surnom, ce à quoi je n'ai pas pensé (mon nom et celui de mon époux apparaissent en entier). Dommage !

Par contre il y a la possibilité de contacter les personnes par l'intermédiaire du site. Ce que j'ai fait pour tous ceux qui sont considérés comme mes petits cousins.

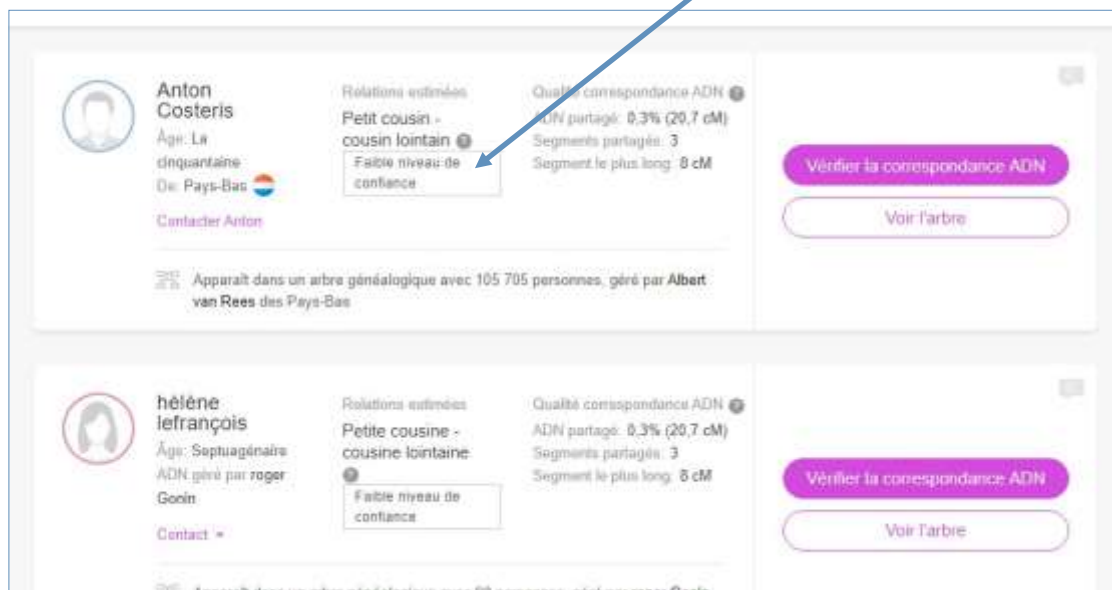
Résultat :

- Une seule personne m'a répondu. Elle n'a pas fait d'arbre, elle voulait simplement connaître ses origines

russe. Etant donné notre parenté, je lui ai demandé le nom de ses grands-parents et arrière-grands-parents et j'ai remonté sa généalogie. Effectivement nous avons des ancêtres communs.

- Une seule a répondu à mon époux. Nous avons mis beaucoup d'espoir dans ce contact car elle habitait près de Nîmes. Mais après quelques messages, nous avons découvert que l'une de ses aïeules s'appelait Eschalière et venait de l'Ardèche. La parenté est établie du côté maternel de mon époux, pas paternel...

Je dois préciser que je n'ai pas contacté ceux dont « le niveau de confiance est faible ».



Je vous donne une astuce malgré tout : pour aller plus vite, j'ai rédigé un message passe-partout et je l'ai « collé » dans la messagerie de chaque personne qui m'intéressait.

Mon plus grand regret, c'est que l'unique personne qui faisait partie de mon « cercle familial proche » n'ait pas répondu... mais je ne désespère pas, mon époux non plus. Chaque semaine de nouvelles personnes déposent leur ADN, et de nouvelles parentés apparaissent ! Soyez patients ! Depuis l'arrivée des résultats, une dizaine de nouveaux cousins sont apparus pour chacun de nous deux... mais cousins lointains !

Il existe un autre site, donné par Marie-Claire lors de la formation : FamilyTreeDNA, je l'ai trouvé sur Internet mais je n'ai pas commandé les tests car ils sont beaucoup plus chers. Cela signifie malgré tout que pour retrouver toute sa parenté, il faudrait participer aux deux. A moins qu'un jour, les deux laboratoires fusionnent...

Malgré tout, je vais sans doute commander le second pour mon époux qui aimerait tant rencontrer des membres de sa famille paternelle inconnue...

Une dernière remarque : il faut avoir conscience que l'on ne sait pas ce que deviendront nos tests ADN...

**Marylène MARCEL-PONTHIER**

# *Joséphine et le facteur fallacieux (épisode 2)*



Marsanne, Alexandre Debelle, 1836

**Voilà le 2<sup>e</sup> épisode de votre feuilleton ! Les deux auteurs vous donnent la primeur de cette histoire inédite ! Elle paraît en quatre épisodes tout au long de l'année 2020. Le récit est basé sur les actes de l'état civil de plusieurs villages et sur les articles de journaux de l'époque. Les personnages ont existé et les événements ont eu lieu...**

## *Joséphine, la fille (2)*

Octobre 1836

Un soir, on était alors en automne, j'étais en train de rentrer les brebis. En contournant la ferme pour me rendre dans la bergerie, je suis passée devant une petite voiture découverte. Elle était vide, et le cheval qui l'avait tirée jusqu'au domaine paissait tranquillement à quelques mètres de là, attaché à une branche basse d'un pommier. Le maître a de la visite, ai-je pensé. À mon habitude, j'ai ouvert la porte et j'ai laissé passer les brebis. J'ai accroché mon bâton de marche au gros clou à gauche du ventail. Je suis allée remplir deux seaux d'eau au puits. Je ne les remplissais qu'à moitié tant ils étaient lourds, je préférais faire deux voyages plutôt que de devoir en porter un seul plein qui m'arrachait les bras. Les brebis assoiffées bêlaient en attendant mon retour. A mon premier voyage, Jacques, le premier valet, guettait mon retour appuyé contre le mur de la bergerie. Il n'a pas fait un seul geste pour me soulager de mon lourd fardeau mais il m'a dit sèchement :

« Le maître veut te voir ! Tout de suite.

— J'ai presque fini. Je donne... »

Jacques m'a interrompue avec impatience. « Non, maintenant ! Et ne traîne pas ! » Il est parti à grands pas sans m'attendre. J'ai vidé rapidement mes seaux dans l'abreuvoir des bêtes, me suis vite nettoyé les mains dans le bac d'eau et tout en m'essuyant à mon tablier, j'ai couru vers

la porte de la ferme. Je suis rentrée, ai tourné à droite pour suivre un couloir et me suis retrouvée devant ce que tous les domestiques appelaient : « le beau salon ».

Jacques était là, l'oreille tendue vers la porte essayant de comprendre les paroles qui s'échangeaient de l'autre côté. Ses yeux se sont posés sur moi. Il s'est redressé de toute sa hauteur et m'a tourné le dos pour frapper doucement quelques coups à la porte.

La voix du maître s'est élevée et nous avons entendu : « Entrez ! »

Jacques s'est avancé poliment de quelques pas, je l'ai suivi en me cachant un peu derrière sa large carrure. Le maître était assis à la grande table ovale du salon avec un homme d'un certain âge.

« Merci Jacques, tu peux t'en aller, je n'ai plus besoin de toi, a dit le maître. »

J'ai croisé le regard dépité du premier valet. Mon inquiétude s'en est accrue d'autant. Pourquoi étais-je appelée

dans cette pièce avec le maître et ce monsieur inconnu ? De quoi allait-il être question que le premier valet n'avait pas le droit d'entendre ? La peur me serrait au creux de l'estomac.

Jacques s'est légèrement incliné d'abord devant le maître puis devant le monsieur. Il s'est retourné vers moi les sourcils froncés et m'a légèrement bousculée en passant pour se diriger vers la porte et sortir. Je n'ai pas entendu qu'il l'ait refermée derrière lui.



Calèche

Le maître m'a fait signe d'avancer. Je me suis approchée, mes yeux allant rapidement du maître à l'inconnu silencieux. L'homme portait une perruque poudrée, il tenait le bord de son chapeau posé sur la table. Contre le fauteuil sur lequel il était assis, il avait calé sa canne, le pommeau en était joliment ciselé.

Le maître voyant ma grande détresse a essayé de me réconforter.

« Allons ne crains point, il ne se passe rien de grave. Ce monsieur est Juge de Paix. Tu sais ce qu'est un Juge de Paix ? »

J'ai secoué la tête en signe de dénégation : « Non Maître. »

Le maître s'est raclé la gorge comme il avait l'habitude de faire lorsqu'il allait dire quelque chose d'important : « Ce monsieur te cherche. »

L'inconnu a alors pris la parole pour la première fois depuis mon arrivée dans le salon. Il parlait doucement, sa voix n'avait pas la force généralement dure du maître.

« Me permettez-vous d'exposer moi-même à cette demoiselle la raison de ma visite et le motif de la quête qui m'a conduit jusqu'ici, cher Monsieur ?

— Mais évidemment, je vous en prie.

Faites, faites Monsieur ! »

De sa douce voix, le monsieur s'est adressé à moi.

« Je suis Juge de Paix, plus exactement je suis le Juge de Paix de Marsanne. Il me revient d'apporter la justice dans les familles et entre voisins. Si, par exemple, des controverses s'élèvent entre un père et son gendre, je me dois d'y mettre fin et trouver une solution satisfaisante et équitable pour tous. Ou bien quand une personne se dispute avec son voisin à propos d'un bout de terrain, mon devoir exige que je trouve un compromis qui satisfera toutes les parties en accord bien entendu et obligatoirement avec les lois de notre bon pays... »

La panique peu à peu m'envahissait, je n'y comprenais rien de rien. Qu'est-ce que j'avais à faire avec ces histoires de famille, de voisins qui ne s'entendaient pas. Je n'avais pas de famille, je changeais de voisins depuis ma naissance. Je cherchais dans ma tête avec qui j'avais pu me disputer et je ne trouvais aucune réponse à mes questions angoissées. Je ne sais pas quelle tête je devais avoir pendant que je cherchais désespérément une voie de sortie à la catas-

trophe qui allait me tomber dessus. Heureusement le monsieur a vite vu que les explications qu'il essayait de me donner ne m'étaient d'aucun secours. Il a compris à mon regard effaré qu'il devait être plus clair.

« Une personne m'a demandé de me mettre à ta recherche, a-t-il déclaré en se penchant avec bienveillance vers moi.

— Oh là là, ai-je pensé, on sait que c'est moi ! » Mais qu'est-ce que j'ai bien pu faire de mal pour qu'on me recherche comme ça.

« Est-ce que tu connais quelqu'un à Poët-Célarde ? » a continué le Juge de paix. Il s'est reculé et m'a examinée attentivement. J'osais à peine le regarder de peur de lire sur son visage son mécontentement qui certainement n'allait pas tarder à apparaître.

« Je ne sais pas Monsieur. Non, non, je ne connais personne de là-bas, il faut me croire Monsieur ! »

Ma voix commençait à trahir mon angoisse malgré tous mes efforts pour la cacher.

Sans égard pour ma peur, le monsieur a continué à me poser des questions : « Est-ce que quelqu'un t'a dit où tu es née ? »

A toute vitesse, j'ai essayé de me rappeler ce qu'on m'avait raconté de ma naissance. Il y avait de méchants enfants qui disaient que j'avais été perdue exprès parce que j'étais vraiment trop laide et que je sentais mauvais. D'autres enfants me tiraient la langue et chantaient : « Niqueniquenaque, t'as pas d'maman. Bien fait pour toi, t'as pas de papa non plus, c'est parce que t'es bête comme tes pieds. »

La réminiscence des tourments de mon enfance m'a fait monter des larmes au bord des yeux. Pourtant un autre souvenir a jailli brusquement de mon court passé.

Une grand-mère assise à une table de cuisine alors qu'elle grattait des carottes pour le repas du soir m'avait raconté une histoire comme si c'était de moi qu'il s'agissait. Il était une fois une petite fille qui venait de l'hospice de

Crest. Elle avait été recueillie par des nonnes. L'une s'appelait Sœur Cyprienne et l'autre Sœur Angélique. Elle jurait que cette histoire était la mienne et qu'elle m'était vraiment arrivée, je m'en suis souvenue très nettement.

Le Juge de Paix qui attendait patiemment pendant que je réfléchissais a suggéré pour m'aider dans mes réflexions. « Peut-être te souviens-tu



Les voisins devant le juge de paix, Daumier



Dortoir dans un hospice



d'un nom, d'une personne, je ne sais pas... Qui sait ? Cela pourrait m'avancer dans mes recherches. »

Alors j'ai répété au monsieur la seule chose qui concernait un lieu à peu près précis et des personnes avec des noms dont je venais de me souvenir.

« Ah, c'est bien ça ! Je pense que ces noms me suffisaient pour l'instant. Voilà du concret pour continuer mes recherches. Cela tombe vraiment bien parce que, dans quelque temps, j'ai rendez-vous avec la Sœur Supérieure de l'hospice de Crest. »

Je ne comprenais toujours pas ce que je venais faire dans les recherches de ce monsieur inconnu.

« Tu n'as pas l'air de bien saisir ce qui est en train d'arriver mais ne t'inquiète pas. Ma visite, mes questions, si tout se passe comme je m'y attends, tout va s'éclaircir pour toi. Si j'en trouve le temps et si ton maître me le permet, je viendrai en personne te faire part, heu, je veux dire je viendrai moi-même te narrer heu te communiquer, heu... te donner les résultats de ma quête. »

À ce moment, le Juge s'est tourné vers mon maître et tout en hochant la tête d'un air accablé lui a dit : « C'est tout de même inimaginable, je ne parviens jamais à parler avec les mots simples de tous les jours à des enfants. Soit je bêtifie en baragouinant des mots dignes d'un simple d'esprit, soit je leur parle comme à des adultes ayant fait de longues études. »

A quoi mon Maître a répondu : « Ah ! Ne m'en parlez pas. Personnellement je n'ai jamais fait l'effort de les considérer comme des enfants, je les traite tous, adultes et bambins, de la même manière. Je laisse ce soin aux femmes et aux domestiques. »

Pendant qu'il parlait, ses yeux se sont braqués sur moi et, de la main, il m'a bien fait comprendre que je devais disparaître au plus vite. Je me suis retournée d'un coup vers la sortie et, sans un mot, d'un pas rapide, j'ai quitté le salon.

Et en effet, Jacques, le premier valet, avait oublié de fermer la porte à son départ.

## *Le Juge de paix*

*Crest, novembre 1836*

Pour entrer dans l'hospice, il faut d'abord passer une porte cochère, puis une seconde porte massive. Dans l'espace entre les deux se trouve le tour où les enfants sont déposés par ceux qui ne peuvent ou ne veulent les garder. Le jour où je me suis rendu en ce lieu était fin dé-

cembre. Je tirai sur la chaînette qui mit en branle une petite cloche de l'autre côté du mur et j'attendis sous une pluie de peu d'importance mais glaçante. J'allais tirer une seconde fois sur la chaînette lorsqu'une lucarne s'est entrouverte. L'ouverture me permettait de ne voir que le visage peu amène de la portière. Elle me regardait mais ne prononça pas un mot, attendant sans doute ma requête.

« Bonjour ma sœur, pardon, bonjour madame, dis-je en m'excusant en constatant l'absence de coiffe, m'indiquant son statut de laïque.

— J'ai sollicité une audience auprès de la mère-supérieure. Elle m'a fait l'insigne faveur de me l'accorder pour cet après-midi. Je me suis donc permis de paraître et je vous saurais gré de l'en avertir présentement.

— Et vous êtes qui vous ? demanda cette brave mais quelque peu acariâtre femme.

— Monsieur Lenoir, Juge de Paix de Marsanne, pour vous servir. »

Elle hocha la tête en silence, referma la lucarne d'un claquement sec et elle me laissa là. Le bruit de ses pas s'éloigna rapidement. La pluie ne cessait de tomber sur mon chapeau et je commençais à sentir l'humidité de mon manteau sur mes épaules. L'attente ne fut pas très longue mais je commençais à m'impatienter. Quand enfin elle revint, elle ouvrit largement la lourde porte et me laissa pénétrer dans l'hospice. Elle repoussa le ventail avec difficulté puis me passant devant, elle me fit signe de la suivre.

A grandes enjambés, elle me conduisit le long d'un large couloir. De chaque côté, étaient disposées des statues de Saints aussi grandes que moi, dont les yeux le plus souvent contemplaient le plafond. Nous parvînmes finalement dans une pièce meublée de quelques sièges et d'une table. Des Saints de petites tailles cette fois occupaient trois niches profondes. La portière, d'un doigt, m'indiqua un fauteuil et me dit d'attendre. Elle disparut dans le couloir que nous venions d'emprunter.

J'ôtai mon chapeau et le posai sur l'une des chaises, puis je retirai mon manteau trempé et le tint serré contre moi plié en deux. Je pris place dans le fauteuil disposé auprès de la seule fenêtre de la pièce et j'attendis. L'eau du tissu de mon manteau commençait à transiter vers mon pantalon. Tout à coup, la porte de communication s'ouvrit laissant apparaître une religieuse d'un âge assez avancé. Je n'hésitai pas à reconnaître en elle la mère supérieure. Avec un sourire de bienvenue, elle me fit un signe de la



Juge de paix au XIX<sup>e</sup> siècle



Sœur hospitalière

tête : « Entrez, je vous en prie, Monsieur Lenoir. Holà, mais je vois que la pluie ne vous a pas épargné. Permettez-moi de vous débarrasser de votre pardessus et de le mettre à sécher sur une chaise près du poêle. N'oubliez pas votre chapeau, Monsieur. »

Elle s'écarta légèrement me laissant passer devant elle. Je lui tendis mon manteau et mon chapeau. Elle suspendit l'un sur le dossier d'une chaise et posa l'autre à plat sur l'assise puis, indiquant un fauteuil haut devant un bureau, me pria de m'asseoir. Je la remerciai de sa prévenance et pris place. Elle contourna le bureau et s'assit à son tour, joignit les mains et me regarda amicalement droit dans les yeux.

« J'ai lu votre lettre avec beaucoup d'intérêt. J'ai cependant le devoir de vous dire que, la plupart du temps, il est extrêmement malaisé d'obtenir une certitude sur la filiation d'un cas tel que vous l'avez décrit. Comment peut-on savoir si la fillette est réellement l'enfant de la dame dont vous avez pris les intérêts en mains.

— J'en suis parfaitement conscient, n'en doutez pas. Cependant cela ne nous exonère aucunement de l'obligation de tenter la réunion d'une mère avec son enfant. »

Elle posa ses mains bien à plat sur son bureau, opina du chef et dit : « Tout à fait, en effet, tout à fait. »

Devant elle, se trouvait un énorme registre. Elle le tira vers elle et l'ouvrit au hasard, m'a-t-il semblé, mais je remarquai bientôt le marque-page qui avait guidé sa main.

« Voyez vous-même. Voici les listes des enfants qui nous ont été confiés par l'intermédiaire du tour d'abandon que vous avez vu en entrant dans ce lieu. Au cours de l'année 1820 seulement, il y en a eu plus de trente. Le Sieur Mercier, le secrétaire de la mairie, m'a

certifié que durant la même année, ils ont enregistré cent quarante naissances dont un septième ont été mis sous notre tutelle ! De nos jours, Dieu soit loué, les temps sont plus cléments et la pauvreté n'est plus aussi criante. »

Je partageai cette analyse de notre époque moins cruelle qu'autrefois, aussi approuvai-je de la tête. La mère supérieure continuait à tourner quelques pages du registre la mine pensive puis elle revint à l'endroit marqué par le signet.

« Voici l'année de notre Seigneur 1820. Dans ce registre se trouve le compte-rendu des présentations à la mairie faites par l'hospice. La plupart ont été établies par sœur Cyprienne ou sœur Angélique. De temps en temps, on trouve également le nom de Madame Ricou, veuve Martin, notre portière de l'époque.

— Serait-il possible que l'une de ces personnes soit encore parmi nous ? demandai-je en entendant les noms

familiers à mon oreille.

— L'enfant que j'ai rencontrée et que je voudrais réunir à ses parents, si elle vient en effet de cet hospice, a prononcé les deux premiers noms des personnes que vous venez d'évoquer.

— Sœur Cyprienne est encore ici mais elle a perdu la mémoire, pauvre femme. Elle fredonne ses comptines et ses berceuses en se balançant, c'est tout ce dont elle se souvient, répondit mon interlocutrice. Quant à sœur Angélique, elle aussi suit sa route en notre compagnie mais, Dieu soit loué, elle est encore en possession de toute sa tête. Je vais la faire appeler. »

Sa main s'éleva et saisit un épais ruban se terminant par un pompon violet. Quelques instants plus tard on frappa légèrement à la porte et après que la mère supérieure dit : « Entrez ! » une religieuse passa la tête dans l'entrebâillement.

« Sœur Marthe, allez demander à sœur Angélique de venir dans mon bureau, je vous prie. »

— Oui, ma mère. » La tête disparut et la porte se ferma doucement.

En attendant l'arrivée de sœur Angélique, je rapportai ce que la mère en recherche de son enfant m'avait confié. Elle avait conservé des bouts d'étoffe des vêtements

qu'elle avait elle-même confectionnés pour son enfant avant de la déposer dans le tour. Elle désirait garder en sa possession des traces bien tangibles pour l'aider à l'identifier lors de sa quête. J'avais déjà mentionné cette information dans ma missive mais je jugeai pertinent de la réitérer en ce lieu et en ce temps. Je fus interrompu, alors que je terminais mon récit, par quelques coups frappés à la porte.

« Entrez, entrez, Sœur Angélique ! »

Une vieille dame, le dos courbé, la main droite serrant une canne, fit quelques pas dans la pièce, salua la mère supérieure puis tourna vers moi ses yeux pétillants qui donnaient à toute sa physionomie une bonhomie de bon aloi.

« Merci de votre venue rapide, ma fille, prenez place près de nous. »

Brièvement, la mère supérieure expliqua la raison de ma visite tandis que l'aïeule s'installait sur une simple chaise à l'assise de paille tressée. Un silence suivit l'explication puis la Supérieure, comprenant que Sœur Angélique ne parlerait pas avant d'en avoir reçu la permission, ajouta rapidement :

« Parlez librement et sans crainte, ma fille !

— Je vois le registre sur la table. Les questions de Monsieur y trouveront certainement leurs réponses. Je le reconnais sans hésitation, c'est celui utilisé à chaque nou-



In-folio

velle arrivée d'un enfant laissé à nos soins dans le tour à l'entrée de l'hospice. Seulement je n'ai jamais appris à lire et je suis donc bien incapable de retrouver le passage qui concerne la petite fille qu'on cherche ». La Supérieure la rassura d'un sourire bienveillant.

« C'est ensemble que nous retrouverons la minute que nous cherchons. Vous avec votre mémoire, moi en lisant les écrits.

— Mesdames, pardonnez-moi, heu, ma mère, ma sœur. Mis à part les bouts d'étoffe que j'ai mentionnés, je suis en possession d'informations complémentaires qui pourraient nous aiguillonner plus finement vers l'objet de ma quête. En effet, mes contacts antérieurs avec Monsieur Mercier, que vous connaissez bien si mes renseignements sont exacts, m'ont permis de faire avancer mes recherches. Je suis donc en mesure d'assurer selon ses propres dires qu'un enfant de sexe féminin a été déposé ici même, dans le tour, aux environs du 20 mars. Il pense même qu'il est tout à fait probable que l'enfant se nomme Joséphine Adrien. Je me suis permis de vous importuner dans le seul but d'obtenir ici la confirmation ou le démenti de ces informations et je vous serais reconnaissant de me donner une certitude à ce sujet. »

A ces mots, la mère supérieure déplaça légèrement le registre pour le lire plus commodément. Elle le feuilleta, tourna une page, revint à la page précédente et posa l'index sur les notes du mois de mars 1820.

« Voilà, j'ai trouvé, c'est là. Elle nous regarda l'un après l'autre d'un air satisfait.

— Si vous le voulez bien, je vais le lire à haute voix. Sœur Angélique, je vous demanderai, si vous avez des éléments ou des souvenirs qui vous reviennent à l'écoute de la lecture, de nous en faire part et, je vous en prie, n'hésitez surtout pas à m'interrompre. »

- « Nom donné : Adrien, Joséphine. Trouvé dans le tour à 9 heures du soir un enfant de sexe féminin. Deux langes, un de limoges rouge et un autre de drap vert, un drapeau et une barde de toile, deux bonnets, l'un de limoges rouge et l'autre de drap vert très clair. »

Sœur Angélique commença à remuer sur sa chaise. Sa main s'ouvrait et se refermait sur sa canne montrant son désir d'interrompre la lecture de l'acte. La mère supérieure leva les yeux et l'interrogea du regard.

« Oui, dites-nous, ma fille.

— Pardonnez-moi, cette description est certainement correcte, voyez-vous, mais elle ressemble à tant d'autres. Vous savez, presque tous les enfants portent ces sortes de vêtements. Les couleurs seules varient ainsi que la qualité. On peut difficilement se baser uniquement sur ce signalement. »

Je choisis ce moment pour sortir les morceaux d'étoffe que j'avais pris la précaution d'apporter. Je les posai sur le bureau et les soulevant l'un après l'autre, je continuai :

« Voici un bout d'étoffe de limoges rouge et un autre d'un rouge un peu différent, voyez vous-même. Ceci est une pièce de drap vert et celui-ci est d'un vert très clair, si clair en fait qu'il semble presque blanc. La personne que j'essaie d'aider m'a aussi confié ces autres morceaux que voici. »

Prononçant ces mots je les étalai soigneusement afin de bien les isoler les uns des autres. La mère supérieure posa le bout de ses doigts sur chacun d'eux en hochant de la tête.

« Tout ceci ne peut être un effet du hasard. Ces éléments sont concordants et la date que vous donnez est exacte. Personne ne peut les inventer. Je serais très tentée d'affirmer que nous avons trouvé ce que nous cherchions. »

Sœur Angélique demanda la parole et nous fit part d'une réminiscence qui lui avait traversé l'esprit un instant plus tôt.

« Je me souviens qu'un jour alors que sœur Cyprienne revenait de la mairie où elle avait présenté la petite Joséphine, elle m'a dit en riant que Monsieur Latune n'arrivait plus à distinguer les couleurs des vêtements. D'abord il croyait que c'était vert puis que c'était blanc. Je lui ai reproché gentiment de ne pas être très charitable pour un pauvre monsieur dont la vue baissait. Elle a reconnu qu'en effet ce n'était pas vraiment bienveillant de sa part et qu'elle se confesserait sans tarder. »

À l'écoute de cette anecdote, mes doutes fondirent tout à fait. Je n'avais pas oublié une remarque de ce genre contenue dans l'acte de naissance de Joséphine Adrien. Je partageai mes réflexions avec mes deux interlocutrices. Nous échangeâmes encore quelques propos qui renforcèrent notre conviction. Joséphine Adrien<sup>11</sup> était en effet l'enfant que nous recherchions, cette petite fille née vers le 19 mars 1820, déposée dans le tour d'abandon de l'hospice de Crest.

Rapidement la mère supérieure me fit comprendre que ses activités l'appelaient en d'autres lieux et que notre entretien était terminé.

La lourde porte de l'hospice se referma dans mon dos, la pluie m'attendait. Je pris le chemin du retour, la nuit était tombée sur ces entrefaites.

## *Magdelaine F aucon, la mère (2)*

*Le Poët-Célar, janvier 1837*

De ma vie, je n'avais jamais reçu une lettre. Ce matin-là, j'examinais le ciel d'où tombaient quelques flocons<sup>12</sup> épars. J'avais l'intention, dans l'après-midi, d'aller rendre visite à une de mes voisines qui ne se sentait pas très bien depuis quelques jours. J'ai vu le facteur déboucher de la rue en face de mon logis. Je n'y prêtais pas vraiment attention étant donné que je le voyais toujours passer

<sup>11</sup> État civil de Crest (1817-1820) page 383

<sup>12</sup> L'hiver 1836-1837 était très froid.

sans accorder le moindre coup d'œil vers ma porte, absorbé qu'il était à lire le nom de sa prochaine livraison inscrit sur la missive serrée dans sa main. A mon grand étonnement, je l'ai vu s'arrêter, lever le nez de dessus une lettre, considérer avec un air abasourdi la façade de la maison, rebaisser les yeux sur le papier. Vraisemblablement convaincu de ne pas se tromper, il s'est avancé et nos regards se sont alors croisés. Nous étions certainement aussi surpris l'un que l'autre. J'ai quitté en hâte ma fenêtre pour lui ouvrir. Sur le seuil, tout sourire, il m'a tendu un papier plié d'une couleur brunâtre.

« Voilà, mère Faucon, une lettre pour vous ! »

Ses yeux rieurs me dévisageaient. Il voyait clairement que ma surprise de recevoir cette lettre était encore plus grande que celle qu'il avait eue un instant plus tôt. Alors, pour rire, il a fait comme s'il avait un plateau dans les mains, le papier, au milieu, bien à plat dessus. Il a plié l'échine et en une sorte de révérence m'a remis officiellement, avec un clin d'œil, la lettre qui m'était destinée.

Encore stupéfaite, j'ai saisi le pli. Le facteur a donné un petit coup à sa tempe et m'a souhaité une bonne journée. Je n'ai même pas eu l'idée de lui répondre tant j'étais absorbée par ce papier dépassant de mes mains. Comme une automate j'ai refermé ma porte. J'ai considéré la lettre sous toutes ses coutures. Le côté arrière était cacheté avec de la cire. Mes mains tremblaient un peu, je n'osais pas l'ouvrir. J'avais bien entendu une idée de l'expéditeur, ce ne pouvait qu'avoir une relation avec ma fille.

À qui demanderais-je d'ouvrir la lettre et de me la lire ? J'envisageais de le demander au facteur, mais j'étais presque sûre que, dans ce cas, le contenu de la lettre serait bientôt connu du village entier.

Peut-être vaudrait-il mieux que je demande au maître d'école de m'aider. Je savais que c'était un nouveau maître, un tout jeune. Ma voisine Archinard venait de me parler de lui, seulement quelques jours avant. Son nom m'échappait mais ce n'était pas grave, je pourrais le demander. Cependant un jeune homme comme lui saurait-il tenir sa langue ? En y réfléchissant bien, je doutais de plus en plus et en fait, je trouvais que ce n'était pas une si bonne idée que ça.

Brusquement une pensée me traversa l'esprit : « Mais que je suis bête, pourquoi n'y ai-je pas pensé avant ? C'est pourtant évident. » En un instant j'avais pris ma décision. J'allais me rendre en fin d'après-midi à la mairie où

je demanderai l'aide de notre maire Monsieur Auguste Peysson<sup>13</sup>.

En arrivant à la mairie j'ai tout de suite poussé la porte car elle était entrouverte. Dans le couloir, je m'avançais en essayant de reconnaître les voix d'hommes qui se faisaient entendre de la pièce où se tenait généralement notre élu. J'ai toqué deux fois et immédiatement j'ai entendu un « Entrez ! » J'ai su sans hésiter que c'était le maire qui avait parlé.

Du seuil, je l'ai vu derrière son bureau et devant lui un jeune homme assis sur une chaise.

« Bonjour Madame Faucon. En quoi puis-je vous être utile ? » m'a demandé Monsieur Peysson avec un grand sourire qui s'effaça en un instant. « Pardon, me voilà bien impoli. Je vous présente Monsieur Blanc, Henry Blanc<sup>14</sup>, notre nouvel instituteur public. »

Ah oui bien sûr, c'était Blanc. C'était bien ce nom que la voisine avait dit.

L'instituteur s'est levé de sa chaise, m'a salué de la tête, a pris congé de Monsieur le maire et s'est dirigé vers la porte qu'il a fermée derrière lui.

« Que puis-je faire pour vous ? » a demandé le maire pour la seconde fois en me désignant la place vide que l'instituteur avait occupée.

J'ai saisi les pans de ma robe à deux mains pour ne pas trop la froisser en prenant place. Les yeux baissés, je lui ai dit bonjour et je me suis tout de suite excusée de le déranger dans ses activités. Puis je me suis permis de le regarder bien en face et je lui ai dit : « Aujourd'hui j'ai reçu une lettre. »

J'ai tiré la missive de ma poche et l'ai posée entre lui et moi sur la table sans la lâcher : « Je ne sais pas lire voyez-vous. Je suis ici pour savoir si vous pouvez me la lire, je vous en serais très reconnaissante. »

Le maire a hoché la tête, puis il a pris la lettre que je lui tendais et s'est mis à l'examiner avec attention : « C'est une lettre importante, je vois ici le sceau d'un Juge de Paix et si je ne me trompe pas, elle a été envoyée par Monsieur Lenoir, le Juge de Paix de Marsanne. »

Je savais que Monsieur Peysson était au fait de ma situation puisqu'il connaissait les petits et les grands problèmes des uns et des autres dans le village.

Le maire a fait tourner la lettre entre ses doigts puis il a cassé la cire du sceau et a déplié la feuille. Il l'a posée sur son bureau et en a lissé doucement la surface de ses deux mains. De la poche intérieure de son veston, il a sorti son lorgnon, l'a coincé sur son nez à l'aide de la petite pince



Facteur rural au XIX<sup>e</sup> siècle

<sup>13</sup> État civil du Poët-Célarde (1793- An X) page 29

<sup>14</sup> État civil de Vesc (1813-1822) page 105

et a commencé à lire avec une voix nasillarde que lui donnait ses narines à moitié bouchées.

*Madame, vous m'avez prié d'enquêter sur le lieu de séjour actuel de votre fille. Puisque vous l'aviez déposée le 18 mars 1820 dans le tour d'abandon de Crest, j'ai tout d'abord sollicité la collaboration du secrétaire de la mairie de Crest. Il m'a présenté les actes de naissance de l'année 1820. La fillette qui a été enregistrée le 19 mars porte présentement le nom de « Joséphine Adrien ». Dans l'acte se trouve également le nom de la religieuse qui l'a présentée. On y trouve en outre la description des vêtements portés par l'enfant au moment de sa prise en charge par l'hospice. Cette description correspond admirablement avec les bouts de tissu que vous aviez mis à ma disposition.*

*Je me suis ensuite enquis du lieu où une jeune fille d'environ seize ans, portant le nom indiqué dans l'acte de naissance, pouvait résider. Cette tâche assez ingrate fut facilitée par un heureux hasard. J'ai pris connaissance qu'une pastourelle, répondant à ces critères, logeait non loin de mon domicile. Aussitôt j'ai agi en sorte d'en rencontrer le maître pour l'entretenir de ma démarche. Lors de notre entrevue, j'ai rencontré cette demoiselle ce qui me permit de lui poser quelques questions concernant sa tendre enfance. Elle n'en avait malheureusement que très peu mais quelques récits qui lui furent contés lui permirent de me transmettre le lieu où elle fut trouvée : l'hospice de Crest et les noms de deux personnes qui la soignèrent : une certaine Sœur Cyprienne ainsi qu'une Sœur Angélique. Cet entretien a grandement fait avancer ma quête. Cependant pour plus de certitude, j'ai encore envoyé une lettre à la mère supérieure de l'hospice pour solliciter un rendez-vous. Sa réponse positive a permis d'ajuster les dernières pièces de ce puzzle.*

*Par cette missive j'ai l'honneur de vous confirmer que le nom de votre fille est : Joséphine Adrien.*

*Votre serviteur*

*Signé Lenoir, Juge de Paix*

Le maire a levé les yeux du papier, il a retiré son lorgnon et le gardant à la main m'a dit de sa voix normale : « Au bas de la lettre se trouve l'adresse du patron de votre fille. »

J'ai souri et j'ai hoché la tête. J'étais très émue. Je n'avais pas tout compris ce que ce brave juge avait écrit mais la fin de la lettre m'a fait tressaillir d'émotion. Tout de suite après, des tas de questions m'ont assaillie. Je me demandais ce que je devais faire maintenant. Comme j'aimerais la voir, lui parler, tout lui expliquer. Mais quelle réaction allait-elle avoir ? Est-ce qu'elle allait m'accepter, sera-t-elle fâchée contre moi de l'avoir abandonnée ? Pendant cet instant de perturbation totale de mes sentiments, le maire, lui, repliait posément la lettre et en me la tendant a repris la parole.



Loup

« Je vous conseille de bien réfléchir maintenant à ce que vous voulez faire. Je ne pense pas qu'il soit très sage de vous précipiter à la ferme de son patron. Il vaudrait peut-être mieux que vous annonciez votre venue par une lettre.

— Mais comment faire ? Si j'envoie une lettre, elle ne pourra pas la lire, elle est aussi illettrée que moi ! » me suis-je écriée.

Le maire m'a considérée avec un sourire dans les yeux et a agité la lettre devant mon nez.

« Comment le savez-vous ? Peut-être qu'une personne charitable lui a appris ses lettres ! Et d'ailleurs, vous, comment avez-vous fait quand vous avez reçu ça ? Vous avez cherché de l'aide n'est-ce pas ! Alors elle, elle fera la même chose et d'ailleurs je suis persuadé que son patron est de bonne volonté. En plus de ça, il est fort probable que Monsieur Lenoir va le contacter lui-aussi pour lui annoncer le résultat de ses recherches. Soyez donc sans crainte, votre fille saura déjà ce qu'il en est quand elle recevra votre lettre.

— Mais qu'est-ce qui vous fait penser que ça va se passer comme ça ? ai-je demandé vivement.

— C'est une part de son travail voyez-vous. Un Juge de Paix sert d'intermédiaire entre deux parties. Dans votre cas, entre vous-même et votre fille. Par conséquent, il est de son devoir de faire connaître ses résultats à l'une comme à l'autre.

— Ah bon ? Ah ça alors ! » a été mon seul commentaire étonné.

Le maire m'a rendu ma lettre et tandis que je la remettais précieusement dans ma poche, il m'a dit : « Rentrez chez vous maintenant, reprenez votre calme et tâchez d'avoir les idées bien claires pour réfléchir à tout ce que vous voulez mettre dans votre lettre. Dès que vous serez prête, revenez à la mairie et je ferai en sorte que votre lettre soit écrite et envoyée. »

Je n'ai trouvé que des mots bien faibles pour le remercier de sa bonté et c'est le pas léger et la tête bourdonnante que j'ai repris le chemin de mon logis.

### *Joséphine, la fille (3)*

*Mars 1837*

L'hiver de 1836-1837 est resté dans les mémoires. La neige abondante ensevelissait toute la campagne. Les loups poussés par la faim se faisaient entendre régulièrement et attaquaient les troupeaux mal gardés. Nos bons chiens montraient les dents et les chassaient sans pitié. Ils ont toujours réussi à les garder à distance. Nos voisins ont eu moins de chance et les loups leur ont tué cinq de leurs brebis. Puis, peu à peu, on a senti l'approche de la belle saison. La neige reculait de plus en plus haut vers les sommets.

Le Juge de Paix était passé en octobre et, depuis, j'attendais patiemment mais sans grand espoir. Sa venue m'avait fait me poser des questions. Est-ce que des choses allaient changer pour moi ? Puis la vie de tous les jours a repris le dessus et lentement j'ai essayé de ne plus penser à ce qu'il m'avait dit pour retomber dans ma routine de toujours. La vie nouvelle que j'avais cru entrevoir s'est évanouie et j'ai arrêté sans vraiment m'en rendre compte de l'imaginer.

Un soir, j'étais en train de rentrer les brebis. Je regardais en marchant le beau coucher de soleil de ce soir d'hiver. Les dernières lueurs mêlaient divers ocres à des rouges qui allaient de la couleur du sang au rose pâle. Au moment où je passais devant la porte d'entrée de la ferme, Jacques, le premier valet, s'est avancé vivement. J'ai compris qu'il me guettait pour ne pas avoir à parcourir le chemin jusqu'à la bergerie. Il s'est entouré la bouche de ses deux mains et a crié pour couvrir le martèlement des pas des bêtes. Je devais bien vite revenir parce que le maître voulait me voir. J'ai rapidement expédié les soins aux brebis pour courir me présenter à la porte ouverte du beau salon. Le maître était assis à sa place habituelle. Mes yeux sont tombés sur une lettre posée sur le bureau, devant lui, bien en évidence. À mon entrée, il a levé la tête et a jeté avec nonchalance le journal qu'il lisait sur une petite table qui se trouvait à côté de lui.

« Ah, c'est toi Joséphine. Approche ! Approche ! Je n'ai jamais mangé personne ! Ecoute bien ! Je viens de recevoir une lettre du Juge de Paix. Il me demande de te donner les résultats de ses recherches pour retrouver tes origines... Euh... d'où tu viens. »

Un nœud tout à coup m'a serré le ventre. Je ne savais pas que dire mais je voyais bien que le maître n'était pas vraiment intéressé par mes réactions parce qu'il a continué immédiatement.

« Je ne te lis que les passages les plus importants. Euh... voyons... oui voilà on commence ici. Alors... le texte est le suivant : Joséphine Adrien, votre bergère, est la fille naturelle de Magdelaine Faucon de Poët-Célar et d'un père inconnu. Madame Faucon m'a demandé expressément d'entamer des recherches à propos de sa fille qu'elle a déposée dans le tour d'abandon près de l'hospice de Crest le 18 mars 1820. J'ai accepté cette requête si touchante car elle désire ardemment rétablir le lien qui l'attache à son enfant, et ce désir m'a été confirmé par elle-même et ceci par écrit... »

Le Maître a arrêté de lire parce qu'il a bien vite compris que le langage utilisé par le juge m'était parfaitement inconnu. En effet, j'entendais des sons qui devaient avoir un sens mais je n'avais aucune idée de ce qu'ils pouvaient bien vouloir dire.

Mon maître, ce soir-là, m'a bien étonnée. Tous les domestiques de la ferme le trouvaient froid et distant mais moi je l'ai vu autrement. Avec bienveillance, il a résumé, je pense, ce qu'il venait de lire et a continué de cette fa-

çon pour le reste de la lettre.

« Le juge dit que Magdelaine Faucon est le nom de ta mère. Elle t'a portée chez les religieuses à Crest. Elle a demandé à Monsieur le Juge de Paix de te chercher parce qu'elle veut te connaître. Ah oui, c'est important aussi, il me demande mon autorisation parce que, si tu le veux, toi, il faudrait que tu ailles lundi après-midi à trois heures dans son bureau. Madame Faucon, ta mère comparaitra... euh... viendra aussi. »

Tête baissée, parce que je n'osais pas le regarder en face, j'ai bredouillé que j'aimerais bien y aller.

« À la bonne heure ! » a-t-il dit « Lundi, Jacques doit aller à Marsanne car je ne peux pas m'y rendre moi-même. Il va examiner un bouc que quelqu'un veut vendre. Tu pourras y aller avec lui. Je lui en parlerai tout à l'heure. »

J'ai dit : « Merci Maître, mais qu'est-ce que je dois lui dire, à ma mère ? » En disant ça, je me suis rendu compte que j'avais dit à haute voix ce qui m'avait tourmentée après la venue du Juge. Mais je n'avais pas eu l'intention de me confier à mon patron. Aussi j'étais confuse et j'ai couvert ma bouche d'une main. Heureusement mon maître n'y a pas vu d'offense et m'a répondu : « Je ne peux pas te le dire, mais je crois qu'elle va te raconter pourquoi elle t'a laissée chez les religieuses et pourquoi elle te cherche maintenant. Laisse-la parler d'abord et décide ensuite ce que tu veux lui dire. Mais sache qu'avoir une famille est important. »

Le reste de la semaine est très vite passé. La peur de l'inconnu me tourmentait et le voyage à Marsanne a été trop court. J'avais l'impression que je n'avais pas eu assez de temps pour me préparer.

Oh la la la la ! Mais qu'est-ce que je vais faire ? Mais qu'est-ce que je vais dire ?

Très vite, on est arrivés à Marsanne. Là, Jacques a dû demander le chemin pour trouver la maison du juge, on y était presque, puis on s'est retrouvés devant une maison cossue. Le premier valet pressé m'a demandé de vite descendre. C'est ce que j'ai fait, pourtant ma lenteur l'a irrité. J'avais à peine le pied sur le sol qu'il a fait claquer son fouet pour faire avancer le cheval et il a disparu au coin de la rue.

J'ai pris mon courage à deux mains et j'ai frappé à la porte. Pendant un moment j'ai attendu. Personne ne venait m'ouvrir. J'ai levé les yeux et j'ai bien regardé autour de moi. J'allais de nouveau frapper quand j'ai remarqué une petite chaînette avec une poignée qui sortait d'un trou dans le mur. J'ai hésité un instant avant de tirer dessus. Le son d'une cloche m'a fait sursauter. Tout de suite un valet dans un beau costume brun et vert a ouvert l'épais vantail. Il n'a pas eu l'air d'être étonné de me trouver là.

« Mademoiselle Joséphine Adrien, je présume. »

Timidement, j'ai secoué la tête pour dire oui. Je me demandais comment ça se faisait qu'il connaissait mon nom.

« Mon maître vous attend. Voudriez-vous bien me suivre ? » a-t-il continué en ouvrant largement la porte pour me laisser entrer. J'ai fait quelques pas en avant et je suis restée plantée à côté de lui, stupéfiée de l'entendre me dire vous. Jamais personne ne m'avait dit vous et c'était très étrange d'entendre ce beau monsieur me traiter comme ça.

Puis j'ai dû presser le pas pour le rejoindre parce qu'il s'était déjà dirigé vers un couloir que nous avons longé en silence. Puis le valet s'est soudain arrêté devant une porte et après un léger coup de son doigt plié il l'a ouverte en entendant quelqu'un dire : « Entrez ! »

Là, il m'a souri et a reculé pour me permettre de pénétrer dans la pièce. Je l'ai entendu refermer doucement la porte derrière moi.

Il y avait le monsieur qui était venu voir mon maître et qui m'avait fait appeler. C'était donc Monsieur Lenoir. Il y avait aussi une dame habillée comme une paysanne assise dans un fauteuil. Entre les deux il y avait une large table brillante avec plusieurs tas de papiers bien rangés en pile. J'ai tout de suite su que l'autre fauteuil en face de la paysanne était pour moi. Mon cœur battait fort et j'aurais bien voulu être ailleurs parce que tout était neuf pour moi. Je n'osais pas bouger ni même respirer.

Personne ne disait rien. J'ai vu que la dame cherchait avec hâte quelque chose dans le sac qu'elle avait sur les genoux.

Monsieur Lenoir, muet, nous regardait l'une après l'autre. Après un petit moment que je trouvais bien gênant pour tout le monde, il m'a montré en effet le fauteuil vide en face de la femme et avec un signe de la tête m'a invitée à m'y asseoir. En prenant place, j'ai vu que la dame avait sorti un mouchoir et qu'elle se tapotait les joues où cou-

laient des larmes.

« Je suis ta mère. » a-t-elle dit dans un murmure d'une voix étranglée. Je l'ai mieux regardée et je n'ai pas pu m'empêcher de me mettre à pleurer moi-aussi.

D'une voix douce, presque à mon oreille, elle a commencé à me parler de ce qu'il s'était passé avant et après ma naissance. Elle m'a raconté la colère de son père, l'aide que ses cousins lui avaient apportée, toute la peine qui était sienne à cette époque. Le juge de Paix écoutait sans rien dire. Il hochait doucement de la tête de temps en temps avec un air attristé ou touché.

Au bout d'un certain temps, profitant d'un instant de silence, il nous a dit : « Je vois que vous avez déjà fait un peu connaissance. Il me semble que maintenant vous devriez fixer un nouveau rendez-vous afin de vous revoir et continuer à converser comme vous venez de le faire. Mais avant de nous séparer, mon devoir m'oblige à vous prévenir que, au regard de la loi, vous n'avez encore aucun de ces liens familiaux qui, je le vois, commencent à se tisser entre vous. Pour les officialiser, il faudra suivre une autre procédure. Si vous décidez ensemble de régulariser votre parenté, il faudra revenir me voir et je ferai le nécessaire. »

Après avoir salué et remercié chaleureusement le Juge, nous sommes sorties de la pièce. Le valet, souriant et prévenant, nous a accompagnées jusqu'à la porte qui donnait sur la rue. Dehors il faisait très doux pour une journée de fin de l'hiver et nous avons fait nos premiers pas dans le monde ensemble.

*A suivre dans la prochaine Lettre...*

**Christine GARAUD et Richard TROOST**

**Famille de Joséphine Adrien :**

Magdelaine Faucon, sa mère  
Paulin Faucon, demi-frère de Joséphine  
Marguerite Moulin, belle-mère de Magdelaine Faucon  
Elisabeth Faucon, sœur de Magdelaine Faucon  
L'oncle César, César Barnier, époux d'Elisabeth Faucon  
Etienne Faucon, frère de Magdelaine Faucon  
Florence Geneves, belle-sœur de Magdelaine Faucon  
Louise Faucon, sœur de Magdelaine Faucon  
Gabriel Fert, promis de Louise Faucon  
Jean Pierre Faucon, cousin germain de Magdelaine  
Louise Bonnet, épouse de Jean Pierre Faucon  
Jean Louis Faucon, cousin germain de Magdelaine  
Jeanne Raffin, épouse de Jean Louis Faucon  
Jeanne Faucon, fille de Jean Louis Faucon

**Famille d'André Barthélemy Ponçon, époux de Joséphine, facteur rural :**

Veuve Ponçon, mère d'André Barthélemy Ponçon  
Marie Joséphine Ponçon, fille d'André Barthélemy et Joséphine Adrien  
Pierre Ponçon frère d'André Ponçon  
Marie Peysson, belle-sœur d'André Ponçon  
Antoine Ponçon frère décédé en 1835 pendant son service

**Voisins de Magdelaine Faucon :**

Marguerite Archinard  
Marie Lafond  
Auguste Lafond, fils de Marie Lafond

Marie Tournillon, fille de Marguerite Archinard  
Pierre Paul Marcel  
Jean Louis Peysson

**Personnalités du Poët-Célard et Marsanne :**

Maire Auguste Peysson, maire du Poët-Célard en 1837  
Henry Blanc, instituteur public du Poët-Célard en 1837  
Henri Xavier Jarrias, adjoint à la mairie de Marsanne  
Monsieur Colombier Coste, adjoint à la mairie de Marsanne  
Victor Oullion, le garde champêtre au Poët-Célard en 1837  
Marie Calvier, accoucheuse à Marsanne  
Joseph Ollivier, riche propriétaire à Marsanne  
Sœur Cyprienne, religieuse, Sœur Hospitalière à Crest en 1820  
Sœur Angélique, religieuse, Sœur Hospitalière à Crest en 1820  
Madame Ricou, veuve Martin, portière de l'hospice de Crest en 1820  
Monsieur Latune, adjoint au maire de Crest en 1820  
Monsieur Mercier, secrétaire en chef de la mairie de Crest en 1820  
Monsieur Bouchet, secrétaire adjoint de la mairie de Crest en 1820  
Docteur Muston, médecin à Bourdeaux en 1843  
Docteur Ladreyt de la Condamine, médecin à Bourdeaux en 1843  
Gendarmes de Bourdeaux en 1843 :  
Charles Ferrier, brigadier, (Villefranche, Aveyron (1798))  
Jacques Charron, gendarme (Saint-Léger-Triey, Côte d'Or (1796))  
Un Juge de Paix de Marsanne (le nom Lenoir est fictif)  
Mères supérieures de l'hospice de Crest de 1820 et 1851 (noms inconnus)  
Les maîtres et les familles où Joséphine a habité nous sont inconnus.

# Vesc, remarques sur le dénombrement de la population 1901



## Répartition

Dans ce dénombrement, nous constatons encore qu'il est spécifié dans quelle rue les habitants du village de Vesc habitent. Vous trouverez ci-dessous les listes des dénombrements de 1886, 1891, 1896 et 1901.

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX SECTION OU RUE.	NOMBRE				
	de MANS	de SÉVRES	de TOURNAI	de SARTRE	de MANS
1 <sup>er</sup> Quartier, section de rue formant l'agglomération.					
Rue de la Mairie	5	5	19	16	3
Place de la Liberté	5	5	18	18	-
Rue du Temple	2	2	6	6	..
Grande Rue	10	10	36	36	..
Rue des Ecoles	6	6	15	15	..
Rue Centrale	7	7	16	16	..
Rue de la Cure	5	5	11	11	..
Rue et Place Cimetière	5	5	12	12	..

1886

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX. SECTION OU RUE.	NOMBRE				
	de MANS	de SÉVRES	de TOURNAI	de SARTRE	de MANS
1 <sup>er</sup> Quartier, section de rue formant l'agglomération de chef-lieu.					
Rue de la Mairie	6	6	21	21	
Place de la Liberté	5	5	3	3	
Rue du Temple	3	2	6	6	
Grande rue	6	6	19	19	
Rue des Ecoles	5	6	15	15	
Rue centrale	7	7	15	15	
Rue de la Cure	4	4	16	16	
Rue de la Cimetière	6	6	9	9	
Place de la Cimetière	1	1	3	3	
Totals de la population agglomérée au chef-lieu.	42	43	119	119	

1891

Si nous comparons ces listes, nous remarquons des différences. Nous voyons par exemple qu'en 1886 la rue et la place Cimetière sont nommées ensemble tandis qu'en 1891 on les nomme séparément. En 1896 nous ne trouvons plus de rue du Cimetière et en 1901 la place du Cimetière a aussi disparu.

On constate aussi des variantes dans le nom de la rue Centrale, que l'on nomme en 1901 rue du Centre. En 1901, la place de la Liberté a disparu.

Il nous semble que les noms des rues ne sont pas encore fixés, la cause en est peut être dans le fait que les noms des rues sont transmis oralement et qu'on n'avait pas encore de plaques indiquant le nom de la rue.



QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, SECTIONNÉS OU RUES	NOMBRE				
	de MAISON	de BÉLAGES	FRAN- ÇAIS	de FRANÇAIS	ÉTRAN- GERS
1	2	3	4	5	6
1 <sup>er</sup> Quartiers, sections ou rues formant l'agglomération du chef-lieu.					
1 <sup>er</sup> Rue de la Mairie	8	8	32	32	0
2 <sup>es</sup> Place de la Liberté	5	5	9	9	0
3 <sup>es</sup> Place du Temple	2	2	10	10	0
4 <sup>es</sup> Grande Rue	8	8	29	29	0
5 <sup>es</sup> Rue des Ecoles	5	5	10	10	0
6 <sup>es</sup> Rue Centrale	8	8	17	17	0
7 <sup>es</sup> Rue de la Cure	6	6	13	13	0
8 <sup>es</sup> Place du Cimetière	7	7	7	7	0
Totaux de la population agglomérée au chef-lieu.	45	45	137	137	0

1896

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, SECTIONNÉS OU RUES	NOMBRE				
	de MAISON	de BÉLAGES	FRAN- ÇAIS	de FRANÇAIS	ÉTRAN- GERS
1	2	3	4	5	6
1 <sup>er</sup> Quartiers, sections ou rues formant l'agglomération du chef-lieu.					
Rue de la Mairie	8	8	33	33	-
Rue du Temple	2	2	7	7	-
Grande Rue	8	8	21	21	-
Rue des Ecoles	6	6	12	12	-
Rue du Centre	8	8	15	15	-
Rue de la Cure	8	8	22	22	-
Totaux de la population agglomérée au chef-lieu	40	40	100	100	-

1901

## Rue de la Mairie

1886

Nous ne pouvons pas comparer toutes les rues de Vesc quant à la population. Nous nous limiterons à comparer la population de la rue de la Mairie pendant 15 ans. Il s'agit donc de la rue où se trouvent, comme son nom l'indique, la mairie mais aussi l'école. Dans cette rue, en 1886, habitaient 19 personnes et il y avait 5 maisons qui abritaient 5 familles.

Le ménage dans lequel il y a le plus de personnes était celui du couple d'instituteurs<sup>1</sup> **Jean Aimé Emile Peyrol**<sup>2</sup> et **Eugénie Joséphine (Alix) Astier**<sup>3</sup>. Il est originaire de Bouvières et elle est née à Allan. En 1886, ils ont 2 enfants et dans leur maison habitent aussi Clara Markham Latham, une gouvernante anglaise et 2 écoliers italiens : Marie Rosalie Franzonne<sup>4</sup> et Eugène Louis Gustave Franzonne<sup>4</sup>. Ils sont nés à Sainte-Jalle et à Condorcet. Leur père est italien et leur mère est française.

A côté, habite la veuve **Magdelaine Marchand**<sup>6</sup> avec ses deux petits-enfants, Maximin Grassot<sup>7</sup> et Stanislas Mancius Grassot<sup>8</sup>. Ce sont les enfants de sa fille Léonie<sup>9</sup>, décédée en 1871, qui a été mariée<sup>10</sup> avec Joseph Simon Grassot<sup>11</sup>.

**Suzanne Dufour**<sup>12</sup> est aubergiste, elle est veuve d'**Adolphe Marcel**. Elle habite avec sa fille Julie Suzanne Marcel<sup>13</sup> dans cette rue également.

**Jean Richaud** est cantonnier, il est marié<sup>14</sup> avec **Appolonie Tardieu** et en 1886 ils ont 2 enfants assez jeunes.

Le 5<sup>e</sup> ménage est celui du boulanger **Jean Roussin**, marié<sup>15</sup> avec **Pauline Barral**. Elle est accoucheuse. Avec eux, habite une fille, d'un mariage précédent de Jean, qui s'appelle Ernestine.

C'était donc la composition de cette rue de Vesc en 1886.

<sup>1</sup> État civil de Saint-Pantaléon-les-Vignes (An X-1889) page 287

<sup>2</sup> État civil de Bouvières (1842-1890) page 92

<sup>3</sup> État civil d'Allan naissances (1831-1889) page 205

<sup>4</sup> État civil de Sainte-Jalle (1850-1890) page 356

<sup>5</sup> État civil de Condorcet (1853-1885- page 368

<sup>6</sup> État civil de Bouvières (An XI-1812) page 175

<sup>7</sup> État civil de Béconne naissances (AnXI-1889) page 281

<sup>8</sup> État civil de Vesc naissances (1839-1889) page 304

<sup>9</sup> État civil de Vesc naissances (1839-1889) page 62

<sup>10</sup> État civil de Vesc mariages (1847-1889) page 180

<sup>11</sup> État civil de Saint-Nazaire-le-Désert (1844-1874) page 3

<sup>12</sup> État civil de Vesc (1833-1842) page 84

<sup>13</sup> État civil de Vesc naissances (1839-1889) page 329

<sup>14</sup> État civil de Vesc mariages (1874-1889) page 226

<sup>15</sup> État civil de Vesc mariages (1847-1889) page 251

**1891**

En 1891, 21 personnes habitent dans cette rue et il y avait 6 maisons. Dans la période entre 1886 et 1891, une maison a été bâtie. La rue compte 6 familles.

Le couple d'enseignants qui habitaient dans cette rue en 1886 est parti et leur place est prise par **Aimé Eymeric**<sup>16</sup>, né à Montbrun, et **Léa Blanche Adrienne Armand**<sup>17</sup> de Montbrison. Encore un couple d'enseignants. Ils ont une fille très jeune.

**Magdelaine Marchand** habite encore dans cette rue mais ses petits-enfants sont partis.

La nouvelle famille de cette rue est celle de **Jean Victor Terrot**<sup>18</sup> et **Marie Emilie Mège**. Jean Victor est tailleur d'habits. En 1891, le couple a 5 enfants. Jean Victor Terrot est natif de Sainte-Marie dans les Hautes-Alpes. Marie Emilie Mège est née à Teyssières. Avant de s'installer dans la rue de la Mairie, la famille habitait dans la Grande Rue.

**Suzanne Dufour** habite encore cette rue. Son métier est maintenant épicière, sa fille Julie Suzanne Marcel y habite aussi.

Nous revoyons le cantonnier **Jean Richaud** et sa femme **Appolonie Tardieu**. En 1891, ils ont 3 enfants.

Le boulanger **Jean Roussin** et **Pauline Barral** habitent encore dans cette rue avec leur fille Ernestine.

En comparant ces deux années, nous voyons ce qui suit :

1886	1891
Jean Aimé Emile Peyrol <sup>19</sup> et Eugénie Joséphine (Alix) Astier <sup>20</sup>	Aimé Eymeric et Léa Blanche Adrienne Armand
Magdelaine Marchand	Magdelaine Marchand
Suzanne Dufour	Suzanne Dufour
Jean Richaud et Appolonie Tardieu	Jean Richaud et sa femme Appolonie Tardieu
Jean Roussin et Pauline Barral	Jean Roussin et Pauline Barral
	Jean Victor Terrot et Marie Emilie Mège

**1896**

Dans la période entre 1891 et 1896, on a construit encore une maison et le nombre de ménages de cette rue est maintenant monté à 8.

Nous voyons qu'un autre couple d'enseignants s'est installé dans la rue. Les enseignants s'appellent **Denis Bernard** et **Ida Raymond**. **Denis**<sup>21</sup> est né à Saint-Pantaléon et **Ida Raymond**<sup>22</sup> est native de Fay-le-Clos. En 1896, le couple a un fils.

La veuve **Madelaine Marchand** habite toujours là comme **Jean Victor Terrot** et **Marie Emilie Mège** qui ont maintenant 6 enfants. On y revoit aussi l'épicière **Suzanne Dufour** et sa fille **Julie Marcel** ainsi que le cantonnier **Jean Richaud** et son épouse **Adèle (Appolonie) Tardieu** dont la famille s'est élargie puisqu'ils ont maintenant 4 enfants.

**Jean Roussin**, le boulanger, est décédé<sup>23</sup> en 1894 et il a laissé la boulangerie à son gendre **Jean Pierre Faure**<sup>24</sup>, de Bourdeaux, et à sa fille **Ernestine Roussin**<sup>25</sup> de Vesc. Ils sont très jeunes et sont récemment mariés<sup>26</sup>.

**(Auguste) Léon Chauvin** et son épouse **Marie Faquin** se sont installés dans cette rue dans cette période, comme leurs deux fils et le père de Léon, **Pierre Henri François Chauvin**. Léon est propriétaire-cultivateur.

<sup>16</sup> État civil de Montbrun-les-Bains (1845-1863) page 538

<sup>17</sup> État civil de Montbrison-sur-Lez naissances (AnXI-1889) page 134

<sup>18</sup> État civil de Teyssières mariages (An X-1889) page 295

<sup>19</sup> État civil de de Bouvières (1842-1890) page 92

<sup>20</sup> État civil de d'Allan naissances (1831-1889) page 205

<sup>21</sup> État civil de Saint-Pantaléon naissances (an X-1889) page 248

<sup>22</sup> État civil de Fay-le-Clos (1841-1895) page 193

<sup>23</sup> État civil de Vesc décès (1890-1902) page 29

<sup>24</sup> État civil de Bourdeaux (1849-1874) page 589

<sup>25</sup> État civil de Vesc naissances (1839-1889) page 311

<sup>26</sup> État civil de Vesc mariages (1890-1902) page 38

Nous avons encore une famille qui s'y est installée, celle d'**Etienne (Isaie) Espagne** ; il est forgeron et il est marié<sup>27</sup> avec **Eugénie Garaix**. En 1896, ils ont 5 enfants. Ils ont déménagé entre 1891 et 1896 du quartier de Serre à la rue de la Mairie.

On retrouve aussi le couple **Jean Victor Terrot** et **Marie Emilie Mège** dans cette rue.

## 1901

Cinq ans plus tard, le couple d'enseignants **Denis Bernard** et **Louise (Ida) Raymond** est toujours là. Le couple a maintenant deux fils. Nous revoyons aussi le tailleur **Jean Victor Terrot** et **Marie Emilie Mège**, tout comme **Madelaine Marchand**.

**Julie Marcel** habite maintenant seule dans la maison de sa mère Suzanne Dufour<sup>28</sup> qui est décédée en 1900. Julie est épicière comme sa maman.

**Henriette Chastan**<sup>29</sup> est une nouvelle habitante de la rue que nous examinons, elle a 61 ans et elle est veuve. Sa profession est couturière. Elle est veuve de Jean Pierre Monge<sup>30</sup> et de son deuxième mari<sup>31</sup> Cyril Jules Auguste Coutelier<sup>32</sup>. Elle est revenue d'Algérie.

Nous retrouvons aussi notre cantonnier **Jean Richaud** et sa famille. Il a maintenant 5 enfants.

La boulangerie a changé de mains. Jean Pierre Faure et Ernestine Roussin ont vraisemblablement vendu le magasin à **Jules Roussin** et à sa femme **Madelaine Monier**<sup>33</sup>. Jules Roussin est un oncle d'Ernestine Roussin.

Les derniers habitants de cette rue de la Mairie, **(Jean) Emile Peyrel** et **Marguerite Roussin**, sont nouveaux également. Ils se sont mariés<sup>34</sup> en 1898, il est de Bouvières et elle est de Vesc.

1886	1891	1896	1901
Jean Aimé Emile Peyrol et Eugénie Joséphine (Alix) Astier - Enseignants	Aimé Eyméric et Léa Blanche Adrienne Armand Enseignants	Denis Bernard et Ida Raymond Enseignants	Denis Bernard et Ida Raymond Enseignants
Magdelaine Marchand Cultivatrice	Magdelaine Marchand Ménagère	Magdelaine Marchand	Magdelaine Marchand
Suzanne Dufour et sa fille Julie Marcel Aubergiste	Suzanne Dufour Épicière et sa fille Julie Marcel	Suzanne Dufour Épicière et sa fille Julie Marcel	Julie Marcel Épicière
Jean Richaud et Appolonie Tardieu Cantonnier	Jean Richaud et Appolonie Tardieu Cantonnier	Jean Richaud et Appolonie Tardieu Cantonnier	Jean Richaud et Appolonie Tardieu Cantonnier
Jean Roussin et Pauline Barral Boulanger	Jean Roussin et Pauline Barral Boulanger	Jean Pierre Faure et Ernestine Roussin Boulanger	Jules Roussin et Madelaine Monier Boulanger
	Jean Victor Terrot et Marie Emilie Mège Tailleur d'habits	Jean Victor Terrot et Marie Emilie Mège Tailleur d'habits	Jean Victor Terrot et Marie Emilie Mège Tailleur d'habits
		(Auguste) Léon Chauvin et Marie Faquin. Propriétaire-cultivateur	① Emile Peyrel et Marguerite Roussin Propriétaire-cultivateur
		Etienne (Isaie) Espagne et Eugénie Garaix Maréchal	② Henriette Chastan Couturière

27 État civil de Crupies (1841-1899) page 409

28 État civil de Vesc décès (1890-1902) page 67

29 État civil de Vesc (1833-1842) page 189

30 État civil de Vesc mariages (1847-1889) page 91

31 État civil de Vesc mariages (1847-1889) page 135

32 État civil de Vesc (1833-1842) page 190

33 État civil de Chaudebonne (1875-1900) page 254

34 État civil de Vesc mariages (1890-1902) page 57

Il nous semble que la succession des habitants des maisons résulte pour une grande part des relations familiales et des professions de ces habitants. Ce n'est pas le cas pour ① ni pour ②. Peut être la famille Peyrel s'est-elle installée dans la maison d'Etienne Espagne, à moins que ce soit la couturière Henriette Chastan.

### Population de Vesc

*Extrait des chiffres inscrits dans l'Etat modèle N° 4.*

NOMBRE		
DE MAISONS	DE MÉNAGES	D'INDIVIDUS
182	183	714



NOMBRE		
DE MAISONS	DE MÉNAGES	D'INDIVIDUS
196	152	543

**C. — Résultats généraux du Dénombrement**  
PAR CATEGORIES DE POPULATION.

POPULATION RÉSIDANTE (d'après les feuilles de ménage)				POPULATION PRÉSENTE (d'après les bulletins individuels)		
LISTE NOMINATIVE		POPULATION COMPTÉE A PART	TOTAL	RÉSIDENTS SANS DÉPART (col. 1 et 2)	POPULATION ACCIDENTELLE ou de passage	TOTAL
RÉSIDENTS présents	RÉSIDENTS absents					
609	3	6	618	618	6	618

La population diminue encore :

- 714 en 1886,
- 639 en 1891,
- 618 en 1896,
- 543 en 1901.

### Domestiques, bergers et ouvriers agricoles

Un aperçu :

Années	Habitants/ domestiques		
	Domestiques	Nombre d'habitants	Pourcentage
1876	49	833	5,88%
1891	39	639	6,10%
1896	32	618	5,17%
1901	23	543	4,23%

En 1901, nous trouvons 57 employés, mais parmi eux il y en a beaucoup qui font partie de la famille du patron.

Dans le dénombrement de 1901, cette information est donnée, ce qui rend plus facile notre travail.

Quand on enlève de notre liste les membres directs de la famille du patron comme fils, frère, père, beau-fils et gendre, il nous reste 23 personnes.

12 personnes n'ont pas pu être identifiées. Parfois, ils ont un nom que l'on ne trouve pas sur Internet (comme Emmanuel Bellier et Abel Roulet) et parfois le nom est tellement fréquent que nous ne pouvons pas décider de quelle personne il s'agit.

Un domestique est à signaler : en effet, il n'a pas encore 13 ans.

Dans ce dénombrement, beaucoup d'employés sont désignés sous le mot "ouvrier- agricole".

## *R elevés des décès - H ôpital n° 49 et couvent de B eauvoir à Allan (1)*



Hôpital complémentaire n° 49 dans l'établissement Bondonneau à Allan

**Raymond Feschet du CGDP a relevé les décès des personnes nées hors de la Drôme qui ont eu lieu entre 1914 et 1919 à l'hôpital de Bondonneau et au couvent de Beauvoir sur le territoire d'Allan. Ce sont des militaires, des civils et des religieuses. Une partie de ces décès sont listés dans les pages suivantes ; la suite sera insérée dans les Lettres 103 et 104.**

Allan est déjà connu dès le II<sup>e</sup> siècle pour ses thermes. Cependant l'arrivée du courant hygiéniste de la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle favorise la construction d'un établissement thermal qui attire la France entière. La réputation de son eau « sulfhydro-iodurée-gazeuse efficace contre la tuberculose, la pauvreté et les vices du sang, l'obésité, le cancer et le diabète »<sup>1</sup> est au plus haut jusqu'à la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale. Dès octobre 1914, l'armée réquisitionne les bâtiments et y installe un hôpital complémentaire qui porte le numéro 49. Le premier décès de militaire a lieu le 11 novembre 1914 et le dernier le 26 février 1919. Au total, ce sont 108 militaires qui y sont décédés. Toutefois, il semble que cet hôpital ait accueilli aussi des civils, puisque plusieurs apparaissent dans les décès.

Aujourd'hui, après avoir été réduits à l'état de ruines, les bâtiments ont été restaurés et accueillent une maison d'hôtes et des gîtes. L'histoire de ce domaine a fait l'objet d'une étude parue dans le livret de l'exposition du CGDP : *La santé de 1800 à 1920*, présentée en 2017.

Quant au couvent de Beauvoir, c'est aujourd'hui un EHPAD qui accueille une quarantaine de personne âgées. Il était occupé autrefois par des religieuses. Marylène Marcel-Ponthier en a raconté l'histoire dans le tome 4 de ses *120 chroniques montiliennes* en 2014.

<sup>1</sup> <https://www.thermesdebondonneau.com/>

Cote	Vue	N° acte	Date	NOM PRENOM	N LIEU	PÈRE	NOM MÈRE	PRE MERE	OBSERVATIONS	NOM PRE CONJOINT
4 E 4803	15	13	11/11/1914	AGARD Auguste	N Mallemort (13)	Victorin	DOUX	Marguerite †	° le 14/04/1893, soldat 52° régt infant célib ht Montélimar à Bondonneau trans-formé en hôpital	
4 E 4803	7	5	20/02/1913	ALLEQ Clémentine	N Aubessagne (05)	Joseph †	BLACHE	Marie Anne	Sœur Marie Appolinaire ° le 19/10/1834 célib religieuse à Beauvoir	
4 E 4803	75	33	20/10/1918	ALLEQ Marie Antoinette	N Forest-Saint-Julien (05)	Jean †	MARIN	Mélanie †	Sœur Marie Evariste ° le 06/02/1853, célib religieuse à Beauvoir, acte 21/10	
4 E 4803	59	24	09/09/1917	ARMEILIER Fernand Antonin	N Malleval (42)	Pierre	VALLAT	Marie	Militaire 22° régt infant Mle 13 051, ° le 03/02/1898, Hôpital de Bondonneau	
4 E 4803	8	6	03/03/1913	ARNAUD Marie Louise	N Bourg-Saint-Andéol (07)	Claude Paul †	CHARAY	Louis 4	ménagère ° le 29/09/1842 ht quartier des Plaines	PAUME Marc François
4 E 4803	35	82	30/07/1915	AUBERT Marie Louise	N Ospedale (04)	Joseph †	LUC	Marie †	religieuse ° le 21/06/1842, au couvent de Beauvoir, acte du 31/07	
4 E 4803	78	50	04/12/1918	AYMARD Georges Victor	N Privas (07)	Ludovic Antoine	VOLLE	Mathilde Victorine	° le 10/10/1902, Hôpital de Bondonneau, acte du 05/12	
4 E 4803	58	21	04/08/1917	BARENNE Paul Casimir	N Blousson-Serian (32)	Joseph	CONTILLON	Adélaïde	militaire 131° régt infant, ° le 06/03/1884, Hôpital de Bondonneau, acte du 05/08, en marge : Mort pour la France	
4 E 4802	145	4	01/03/1909	BARNAS Julie Marie Clarisse	N Souche (07)	Jacques	MURIN	Jeanne	ménagère y 69a ham du mege, LARMET Louis cult 55a cous	IMBERT Joseph Hippolyte
4 E 4803	17	23	26/12/1914	BARON Cécile Gabrielle	N Pierre-Chatel (38)	Frédéric †	MAITRE	Cécile †	Sœur ° le 06/12/1842 célib religieuse à Beauvoir acte du 27/12	
4 E 4803	7	3	15/01/1913	BARRON Elisabeth Colombe	N Risoul (05)	Jean †	THOLOZANO	Elisabeth †	Sœur Marie Philémon ° le 30/05/1846 célib religieuse à Beauvoir	
4 E 4803	29	54	18/04/1915	BAUD Marie	N Menthonnex-en-Bornes (74)	Jean Pierre	BAUD	Marie †	militaire ° le 23/10/1872, Hôpital de Bondonneau, acte du 19/04	
4 E 4803	28	46	05/04/1915	BENIGNAUD Jean	N Urbise (42)	Antoine	FOURNIER	Jeanne	militaire ° le 07/01/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 06/04, en marge : Mort pour la France	
4 E 4802	105	21	31/12/1903	BERARD Zélie Madeleine	N Murs (84)	Joseph †	DAUSSANT	Françoise †	61a Sœur Marie Rolalie célib religieuse à Beauvoir	
4 E 4803	49	46	28/11/1916	BERLIOZ Joseph Célestin	N La-Motte-Sevolex (73)	Auguste Claude	ARBARETAS	Marie	soldat du 158° régt infant 1° Cie, ° le 23/03/1893, du Vivier du lac, Hôpital de Bondonneau, acte du 28/11	
4 E 4803	21	10	08/01/1915	BERNE Jean Baptiste	N Lorette (42)	Pierre	BONJOUR	Marie Louise	militaire le 24/11/1894, Hôpital de Bondonneau, acte du 09/01, en marge extrait jugt trib de Montélimar du 23/02/1921 modif	

Cote	Vue	N° acte	Date	NOM PRENOM	N	LIEU	PÈRE	NOM MÈRE	PRE MERE	OBSERVATIONS	NOM PRE CON-JOINT
4 E 4803	22	13	13/01/1915	BERTRAND Françoise	N	La-Faurie (05)	Jacques †	NICOLAS	Françoise †	° le 03/04/1835, Couvent de Beauvoir, acte du 13/01	
4 E 4803	28	45	29/03/1915	BLANCHARD Ernest	N	Huilly (71)	Jean Pierre	RAVAT	Jeanne Marie	militaire ° le 26/01/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 30/03, en marge : Mort pour la France	
4 E 4802	107	2	04/02/1904	BOISSERANC Marie	N	Champoléon (05)	Jacques †	LAUZIER	Brigitte †	Sœur Marie de l'Incarnation 68a ht à Beauvoir célib religieuse	
4 E 4803	41	3	23/01/1916	BOLLET Jean Marie	N	Dompierre (01)	Pierre	DULONG	Françoise	militaire ° le 17/06/1895, hôpital de Bondonneau, acte du 25/01, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	48	30	30/07/1916	BONNET Emile Léopold	N	Saint-Hippolyte-du-Fort (30)	Jean	SABATIER	Emilie	militaire ° le 31/12/1897, Hôpital de Bondonneau, acte du 31/07, en marge : Mort pour la France	
4 E 4802	139	11	04/07/1908	BONNET Joseph Antoine	N	Oraison (04)	François †	BLANC	Anne †	Transcrip † du 13/04/1908, à l'hospice de Montélimar, Insttit libre 47a célib	
4 E 4803	74	28	10/09/1918	BORDAGE Jean Baptiste	N	Montrevault (49)	Mathieu	LEBLANC	Marie	soldat 2° cl 1° Bat de Mitrailieuse Mle 905 (Cholet) ° le 02/09/1877, Hôpital de Bondonneau, acte du 11/09	
4 E 4803	27	41	18/03/1915	BOUCAUD François	N	Gouise (03)	François	TRIALONG	Marie	militaire ° le 23/01/1893, Hôpital de Bondonneau, acte du 18/03, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	14	11	17/09/1914	BRENIER Henriette	N	Sainte-Marguerite (05)	Jean †	BOYER	Rose †	Sœur Marie Albine ° le 17/07/1835 célib religieuse à Beauvoir, acte du 18/9	
4 E 4803	76	42	26/11/1918	BRUGERE Marie Eugénie Anais	N	Dornas (07)	Jean Louis	POISET	Marie Victorine	Vve ROUSSON, ° le 20/05/1880, Hôpital de Bondonneau, acte du 27/11	
4 E 4803	43	15	02/04/1916	BRUNEL Pierre	N	Saint-Paul-le-Froid (48)	Jean Louis	BRUNEL	Marie	militaire ° le 09/04/1880, Hôpital de Bondonneau, acte du 03/04	
4 E 4803	29	53	17/04/1915	BURTIN Louis Joseph	N	La-Tour (74)	Jean Louis	CHATEL	Péronne Philomène	militaire ° le 26/03/1881, Hôpital de Bondonneau, acte du 18/04	
4 E 4802	129	3	23/01/1907	CABASSU Marie	N	Séguret (84)	Antoine †	DUC	Thérèse †	† le 22, Sœur Marie Saint Arey 64a célib religieuse à Beauvoir	
4 E 4802	129	2	15/01/1907	CAILLET Maria	N	Saint-Didier (84)	Jean †	FAREL	Madeleine †	Sœur Marie Saint Rose 61a célib religieuse à Beauvoir, GAUTHIER Eugène cult 67a domestique à Beauvoir	
4 E 4803	31	63	07/05/1915	CECILLON Jean Pierre	N	Saint Agnin-sur-Bion (38)	Jean Pierre	GAG..	Marie	° le 29/07/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 08/05	

Cote	Vue	N° acte	Date	NOM PRENOM	N	LIEU	PÈRE	NOM MÈRE	PRE MERE	OBSERVATIONS	NOM PRE CONJOINT
4 E 4802	124	12	07/10/1906	CHABAL Marie Judith	N	Borée (07)	Régis †	CHAZALON	Marie †	ménagère 31a, Vve 1X et 2X GAUTHIER Joseph Etienne	ENTRES- SANGLE Jean Louis †
4 E 4803	14	10	30/08/1914	CHABAUD Louis Etienne	N	Gréoux (04)	Louis †	MOURRAS	Marie †	gérant ° le 06/12/1860 des Eaux minérales de Bondonneau, acte du 31/08	GARCIN Alix Joséphine
4 E 4803	26	35	27/02/1915	CHABERT Jo- seph	N	Ranchal (69)	Victorin	ROLAND	Adèle	militaire ° le 29/03/1895, Hôpital de Bon- donneau, acte du 27/02, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	42	11	17/03/1916	CHABRAN Jean Marie Maurice	N	Carpentras (84)	Maurice Ma- rius	NOUVEAU	Marie Ma- thilde	militaire ° le 10/05/1887, Hôpital de Bon- donneau, acte du 18/03, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	8	10	28/03/1913	CHABREL Jean	N	Payzac (07)	Jean †	COUDÈRE	Marie †	cult ° le 17/02/1825 qu Chareton	CHARMASSON Lucie †
4 E 4803	26	36	04/03/1915	CHAIX Célestin	N	Peyroules (04)	Ferdinand	BONDIL	Marie	militaire ° le 20/06/1895, Hôpital de Bon- donneau, acte du 04/03, en marge : Mort pour la France	
4 E 4802	132	14	17/04/1907	CHAIX Marie Anne	N	Salle (La) (05)	Jean †	VIAL	Marguerite †	Sœur Marie Trophime 75a célib religieuse à Beauvoir	
4 E 4802	109	12	29/04/1904	CHAMOUX Louise Margue- rite	N	Villedieu (07)	Michel †	BOYER	Suzanne †	82a quartier du courent	LARMET Jean †
4 E 4802	163	19	02/12/1911	CHASTAGNIER Joseph Albert	N	Laurac (07)	Marius Frédé- ric	DOMERGUE	Marie Louise	cult ° le 12/02/1891 célib quartier Bruyères	
4 E 4803	19	1	01/01/1915	CHEVALLET Etienne Jules	N	Rives (38)	Auguste	BUTTIN	Rosalie Félicie	militaire ° le 19/08/1894, hôpital de Bon- donneau, acte du 02/01 en marge : extrait jugt trib de Montélimar du 21/06/1916, acte 29 vue 47	
4 E 4803	28	44	29/03/1915	CHOLLET Pierre	N	Régnié (69)	Jean Marie Joseph	DUCRUIX	Marie Fran- çoise	militaire ° le 23/05/1895, Hôpital de Bon- donneau, acte du 29/03, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	22	15	20/01/1915	CLAME Eugène	N	Saint-Victor (03)	Gilbert †	THEVENET	Marguerite	militaire ° le 23/09/1895, Hôpital de Bon- donneau, acte du 21/01	
4 E 4803	38	96	23/12/1915	CLAUDE Mau- rice Georges	N	Pillon (55)	Alexis	POULARD	Louise Noé- mie	militaire ° le 15/04/1913, le P dit Eugène, Hôpital de Bondonneau, acte du 22/12	
4 E 4803	42	8	17/02/1916	COLLUS Jean Louis	N	Accons (07)	Louis †	BLANC	Rose †	° le 09/06/1834, qu la Ramette acte du 18/02	



Cote	Vue	N° acte	Date	NOM PRENOM	N	LIEU	PÈRE	NOM MÈRE	PRE MÈRE	OBSERVATIONS	NOM PRE CONJOINT
4 E 4803	70	11	18/05/1918	CONTAMIN Germain	N	Saint-Julien-de-l'herms (38)	Ennemond	BAUDRAND	Marie Louise	soldat 2° cl 158° Régnt infant 37° Cie, Mlle 24 141, ° le 18/04/1899, Hôpital de Bondonneau, acte du 19/05	
4 E 4803	25	29	10/02/1915	COTTE-BOUTEILLAT Joseph Albert	N	Saint-Etienne-de-Croissey (38)	Séraphin Désiré	CUCHET	Marie Rosalie	militaire ° le 03/11/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 11/02	
4 E 4803	57	17	24/05/1917	COULET Gaston Joseph François	N	Pégairrolles-de-Buèges (34)	Jean	BOUGETTE	Louise	militaire au 140° Régnt infant Mlle 13 823 ° le 14/06/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 25/05, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	27	42	19/03/1915	COULON Jacques Marius	N	Arles (13)	Mathieu	TRONCHE	Marie	militaire ° le 10/07/1880, Hôpital de Bondonneau, acte du 20/03, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	24	22	01/02/1915	COURTEYRON François	N	Chazelles-sur-Lyon (69)	Jean Marie	MAUVERNAY	Antoinette	militaire ° le 20/03/1892, Hôpital de Bondonneau, acte du 02/02 Mort pour la France	
4 E 4803	33	71	21/05/1915	CRES Gabriel	N	Montaud (34)	Joseph	PRIVAT	Julie	militaire ° le 22/02/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 22/05, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	27	39	15/03/1915	CROS Emile	N	Saint-Louis et Parahou (11)	François	LAFITTE	Vincente Marie	militaire ° le 14/07/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 15/03, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	16	19	17/12/1914	CRUZ-MERMY Joseph	N	Chapelle-d'Abondance (La) (74)	Joseph †	BOTHAZ	Alexandrine	° le 29/07/1890, soldat 97° Régnt infant Hôpital de Bondonneau acte du 18/12	
4 E 4803	74	31	23/09/1918	DASSONVILLE René Charles	N	Valréas (84)	Edmond Charles	VACHE	Rose Mathilde	° le 08/02/1900, Hôpital de Bondonneau, acte du 24/09	
4 E 4803	60	28	01/10/1917	DEJOUR Joseph	N	Saint-Pons (07)	Jean Pierre	BANCHIN	Jeanne	cult ht quartier Beaumont, Vf 1X et X2 CONTE Marie Louise, acte du 02/10	CHENIVESSE Marie †
4 E 4803	49	36	22/10/1916	DEMEAUX Raymond Félix Guillaume	N	Niort (79)	Edmond Guillaume	VIDAL	Adrienne	militaire ° le 22/10/1894, Hôpital de Bondonneau, acte du 23/10, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	33	70	17/05/1915	DESCHAMPS Joannes	N	Lyon 5° (69)	Antoine †	DUMAS	Marie †	militaire ° le 13/05/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 18/05, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	51	2	27/01/1917	DIDIER Emile Léon	N	Embrun (05)	Jean Joseph	MARTINET	Marie Adèle	sergent au 157° Régnt infant camp, ° le 21/05/1877, Hôpital de Bondonneau, acte du 28/01	

# Marc Michel Rey, du Diois à Amsterdam



Marque apposée sur tous les ouvrages imprimés et édités par Marc Michel Rey

**Isaac Rey, de religion protestante, né dans le hameau de Bénévise à Treschenu dans le Diois, est le premier d'une lignée dont le destin sera hors du commun. Fuyant les persécutions, il quitte son hameau de quelques habitants pour s'installer à Genève. Au cours des années et des siècles qui suivront, son fils, puis ses descendants seront à la tête d'une imprimerie qui les feront côtoyer les plus grands intellectuels de leur époque.**

## Isaac Rey, du Diois à Genève

Le jeudi 19 octobre 1684<sup>1</sup>, les familles Rey et Duseigneur de Treschenu sont réunies devant le notaire M<sup>e</sup> Janson de Die pour signer le contrat de mariage de Jean Rey et de Louise Duseigneur. Ces deux familles sont protestantes : les Rey habitent le hameau de Bénévise et les Duseigneur habitent celui des Nonnières. Le père de Louise et celui de Jean sont marchands drapiers. Un des frères de Louise est dit médecin lors de son décès, un autre est muletier.

Le couple s'installe à Bénévise. Le 21 septembre 1687, naît François, puis Catherine l'année suivante. Le troisième enfant, Isaac, naît probablement entre 1688 et 1694. Après lui, au moins sept autres enfants vont naître : Françoise, Catherine, Jean Antoine, un enfant mort-né, Pierre, Jean François et Marguerite.

Jeune adulte, Isaac prend le chemin de l'exil et s'installe à Genève où il trouve un emploi d'emballeur chez un libraire, Marc Michel Bousquet, bourgeois de Genève, dont les parents sont originaires du Languedoc. Le 23 novembre 1715, il se marie à Genève avec Marguerite Duseigneur, née en 1687 à Nonnières. Elle porte le même nom que sa belle-mère et est originaire du même village. Il n'a

**Les communes de Treschenu et de Creyers** ont été regroupées en 1972. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, c'est une commune déléguée de Châtillon-en-Diois. Treschenu est composé de plusieurs hameaux : Archiane, Bénévise, Menée, Nonnières et Val Combeau. Au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, seules Menée et Nonnières sont considérées comme des paroisses. Les 8 204 hectares du territoire de la commune sont situés entre 584 et 1 968 mètres d'altitude. Châtillon-en-Diois est à 14 km.

pas été possible de trouver un lien entre ces deux femmes, car il y a de nombreux homonymes et les actes de décès ne précisent aucune filiation, ni aucun lien matrimonial.

Avec qui Marguerite Duseigneur a-t-elle pris le chemin du Refuge ? Plusieurs hypothèses possibles et invérifiables :

- ◆ avec Pierre et Madelaine Pellat, ses parents, ces derniers n'apparaissant plus dans les actes paroissiaux de

Treschenu. Néanmoins, ils ne sont pas non plus inscrits sur les listes des recensement des familles françaises de Genève.

- ◆ avec Antoine Duseigneur qui est signalé habitant Genève et qui pourrait être un cousin ?

- ◆ avec d'autres membres de la famille ?

- ◆ avec Isaac Rey, son futur mari ?



Place et porte de Rive à Genève  
Gravure de Pierre Escuyer, 1822  
(collection Dumur, AP 247/XII/1)

<sup>1</sup> Archives départementales de la Drôme, [2E 5245 page 187]

**Marc Michel Rey** naît le 5 mai 1720 à Genève, et porte les prénoms de son parrain Marc Michel Bousquet. En 1727, Isaac met en apprentissage son frère Jean Antoine. Malgré les dangers qu'il encourt, Isaac revient à Treschenu en août 1728 pour assister au mariage de son autre frère Pierre avec Jeanne Galland. Il signe avec son père le contrat passé devant M<sup>e</sup> Blanc, notaire royal à Châtillon-en-Diois.

## *Marc Michel Rey, de Genève à Amsterdam*

En 1733, Marc Michel a 13 ans. Il est temps pour son père de l'envoyer faire son apprentissage en imprimerie chez Philippe Henry Hutter<sup>2</sup> à Francfort-sur-le-Main. Il y reste pendant cinq ans avant de revenir parfaire sa formation chez son parrain qui, suite à une brouille avec ses associés, a ouvert une librairie à Lausanne.

En 1745, aidé par son parrain, il crée une librairie à Amsterdam et devient « citoyen de la ville » le 14 janvier 1746. Il est reçu dans la corporation des libraires le 31 janvier suivant. Marc Michel n'a pas choisi cette ville par hasard. En effet, si Amsterdam est une ville portuaire facilitant les échanges commerciaux, c'est aussi une ville où la communauté huguenote française est importante. De plus, la Hollande assure une plus grande liberté à la presse qu'en France.

A partir de 1746, les ouvrages produits par Marc Michel portent sa marque<sup>3</sup> dessinée par Prosper Marchand qui en explique ainsi la signification : *les abeilles, l'araignée et les fourmis représentent le travail assidu et l'ingénieuse économie du libraire, ces trois sortes d'animaux ayant beaucoup d'application à se pourvoir habilement et adroitement du nécessaire signifient que le commerçant doit avoir une assiduité ingénieuse pour faire fleurir et réussir son commerce.*<sup>4</sup>

Il se marie le 24 avril 1747 avec Elisabeth Bernard, fille du libraire Jean Frédéric Bernard. Ce dernier est né à Velaux (Bouches-du-Rhône) et réfugié à Amsterdam où il ouvre une librairie en 1711. Il n'est pas seulement libraire, il est aussi écrivain et journaliste. Faire connaître les valeurs des philosophes des Lumières est une de ses grandes pré-occupations. Son réseau relationnel et sa renommée sont étendus.

Le couple a huit enfants dont trois meurent en bas âge : Isaac né en 1748, Marguerite Jeanne née en 1749 (elle

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le libraire a de nombreuses fonctions :

- édition de manuscrits inédits
- suivi de l'impression chez l'imprimeur
- promotion de l'œuvre
- expédition jusqu'aux libraires ou particuliers
- vente de livres édités ou non par lui

épousera Charles Weissenbruch), François Bernard né en 1754, Suzanne née en 1762 et décédée à 15 ans (filleule de Jean-Jacques Rousseau), et Julie Elisabeth née en 1764.

Marc Michel peut désormais compter sur l'appui commercial de son parrain, sur le réseau relationnel de son beau-père et sur sa femme dont l'éducation lui permet de travailler à la librairie et de traduire le courrier en hollandais pour son mari. En effet, Marc Michel maîtrise mal cette langue. Il imprime des œuvres très variées dont certaines sont interdites dans les autres pays européens. Il va ainsi publier les œuvres de Rousseau, Diderot, Voltaire... avec qui il a une riche correspondance. *Il favorise la diffusion d'ouvrages religieux, scientifiques et romanesques de grande importance.*<sup>5</sup> Son réseau s'étend sur tout le territoire européen : de Saint-Petersbourg à Londres. Il correspond avec de nombreux libraires, écrivains, philosophes...

S'il est célèbre comme éditeur, Marc Michel est aussi un marchand de livres réputé : en 1754, son catalogue compte 2 635 titres. Il est reconnu pour fournir un travail d'une grande qualité.

En Hollande, il n'y a pas de censure comme en France. Néanmoins, Marc Michel, en éditant des ouvrages particulièrement critiques vis-à-vis du royaume de France et parfois interdits, prend des risques importants, même en Hollande : *il peut voir sa librairie fermée, ses livres brûlés, être soumis à de fortes amendes et être emprisonné ou voire banni.*<sup>5</sup> Ainsi lorsqu'il édite *Les lettres écrites de la Montagne* de Jean-Jacques Rousseau, celles-ci sont condamnées à être brûlées par un arrêt de la cour de Parlement en France. Suite à cet arrêt, la cour de Hollande interdit cet ouvrage et en saisit tous les exemplaires. Pour éviter ces désagréments, à l'instar des libraires de cette époque, Marc Michel utilise, de temps à autre, de fausses adresses dont celle de Londres notamment.



Marque de Marc Michel Rey

<sup>2</sup> <https://www.bm-lyon.fr/expositions-en-ligne/marc-michel-rey>

<sup>3</sup> Vignette imprimée sur la page de titre d'un ouvrage permettant d'identifier le libraire responsable de la publication

<sup>4</sup> et <sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> <https://www.bm-lyon.fr/expositions-en-ligne/marc-michel-rey>

Son sens des affaires, son esprit entreprenant et sa force de caractère ont probablement contribué à faire prospérer sa librairie. Fortune faite, il vit comme un grand bourgeois d'Amsterdam. Son fils aîné Isaac s'installe dans la colonie hollandaise du Surinam<sup>7</sup> où il ouvre à son tour une librairie. Quant à son autre fils, François Bernard, il le seconde à la librairie d'Amsterdam.

Malade depuis plusieurs années, Marc Michel s'éteint le 8 juin 1780. Malade lui-aussi, son fils François Bernard qui devait poursuivre son œuvre décède trois jours plus tard.

## *Les Weissenbruch, d'Amsterdam à Bruxelles*



Par son mariage avec Charles **Auguste Weissenbruch**, sa fille Marguerite Jeanne va permettre à la tradition familiale de se perpétuer. En 1785, Charles devient le directeur de la Société Typographique de Bouillon, maison fondée en 1768 par quelques associés dont le beau-frère de Charles, Pierre Rousseau. En

1795, il part s'installer à Bruxelles et crée sa propre maison d'édition avec son fils Louis Jules Henri Weissenbruch, petit-fils de Marc Michel ! Il décède en 1826.



**Louis Weissenbruch** poursuit ses études au lycée Louis le Grand à Paris et devient libraire-imprimeur. Il semble que la famille ait une certaine aisance et de nombreuses relations parmi les artistes de l'époque, puisque David peint le portrait de Louis en 1805. Il succède à son père en 1813. Le gouvernement lui confie

le monopole de toutes ses impressions. L'entreprise se spécialise aussi dans l'édition musicale. Cette édition prend une importance telle qu'elle concurrence les grandes maisons françaises. Marié à Jeanne Renard, Louis a neuf enfants dont Adolphe, Thérèse, Marguerite et Alexandre. Vers 1854, c'est à l'une de ses filles, Marguerite, qu'il confie la direction de l'imprimerie. Elle poursuit l'œuvre des ses arrière-grands-pères, grands-pères et père pendant 30 ans. En 1910, Mme Elisabeth Deckers, veuve d'Alexandre Weissenbruch, autre fils de Louis, et son fils Louis Pierre Alexandre Weissenbruch transforment l'entreprise familiale en société anonyme qui prend

le nom *M. Weissenbruch, imprimeur du roi, Bruxelles*.

La tradition familiale continue... en 1966, la société dirigée de père en fils depuis le début du siècle change de raison sociale pour prendre le nom *M. de Weissenbruch S.A. Fournisseur officiel de la Cour*.

Sur plus de deux cents ans, la famille Rey et ses descendants, les Weissenbruch, vont jouer un rôle considérable dans l'édition de livres majeurs qui font partie des grands classiques d'aujourd'hui. Ils ont permis la diffusion à travers l'Europe des valeurs des Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle et la diffusion d'idées nouvelles au XIX<sup>e</sup> siècle. Le travail réalisé dans leurs ateliers a toujours été reconnu comme excellent. Leurs maisons ont eu une renommée internationale.

## *Pour aller plus loin...*

Suite à la demande d'aide envoyée par Fabienne Vial-Bonacci du centre de recherches IHRIM (Institut d'histoire des idées et des représentations dans les modernités) à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne, concernant les familles Rey et Duseigneur de Treschenu (Diois), j'ai complété l'arbre généalogique en utilisant les relevés des registres paroissiaux, des registres des pasteurs et des notaires du CGDP, et les minutes des notaires aux Archives départementales de la Drôme. Néanmoins, il n'a pas été possible de remonter au-delà du XVII<sup>e</sup> siècle et de relier les deux familles Duseigneur.

L'histoire de Marc Michel Rey et de ses descendants est des plus remarquables et, à ce titre, a fait l'objet d'une exposition à la bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon en 2018. Elle est encore visible en ligne sur le site de la BM de Lyon : <https://www.bm-lyon.fr/expositions-en-ligne/marc-michel-rey/>.



<sup>7</sup> Les Néerlandais ont conquis ce pays en 1667. Ils deviennent maîtres d'une grande partie de la côte. Les colonies fondées sont administrées par la Compagnie des Indes Orientales dont la ville d'Amsterdam devient propriétaire en 1770.

<sup>8</sup> Fabienne Vial-Bonacci travaille à l'inventaire critique des manuscrits.

La reconstitution de la généalogie de famille Rey s'inscrit dans le cadre du projet de recherches qui est en cours au sein de l'IHRIM (CNRS-UMR 5317) à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne. Le projet consiste à éditer numériquement l'ensemble de la correspondance de ce libraire, ainsi que les archives de la librairie (comptabilité, catalogues...). La plus grande partie de ces documents (environ 2000 documents) est inédite. La correspondance de Marc Michel Rey permet de mieux comprendre le système de la librairie au XVIII<sup>e</sup> siècle, la manière dont se constitue un réseau à la fois commercial et intellectuel. Le projet se trouve ainsi à la croisée de l'histoire du livre et de l'histoire des idées et de la diffusion de la pensée des Lumières.



**Le site Internet** (<https://mmrey.hypotheses.org/>) se propose de rendre compte de l'actualité liée au projet d'édition. Il permet d'accéder à l'actualité scientifique et culturelle dans le domaine de l'histoire du livre au XVIII<sup>e</sup> siècle, à des annonces d'ouvrages et de manifestations sur ce thème.

Signature de Marc Michel Rey  
en 1770

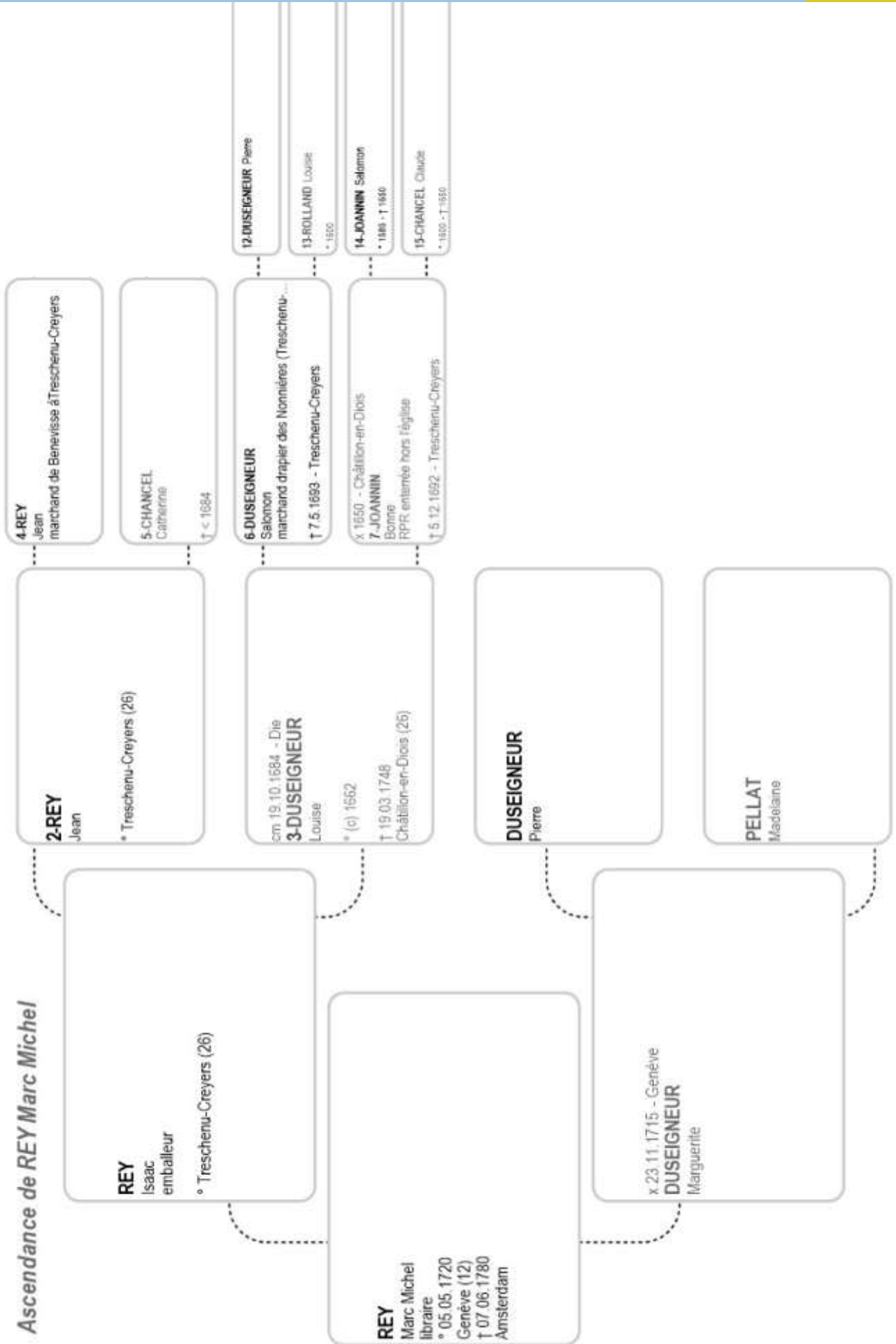


Marie-Claire DEBOUVERIE

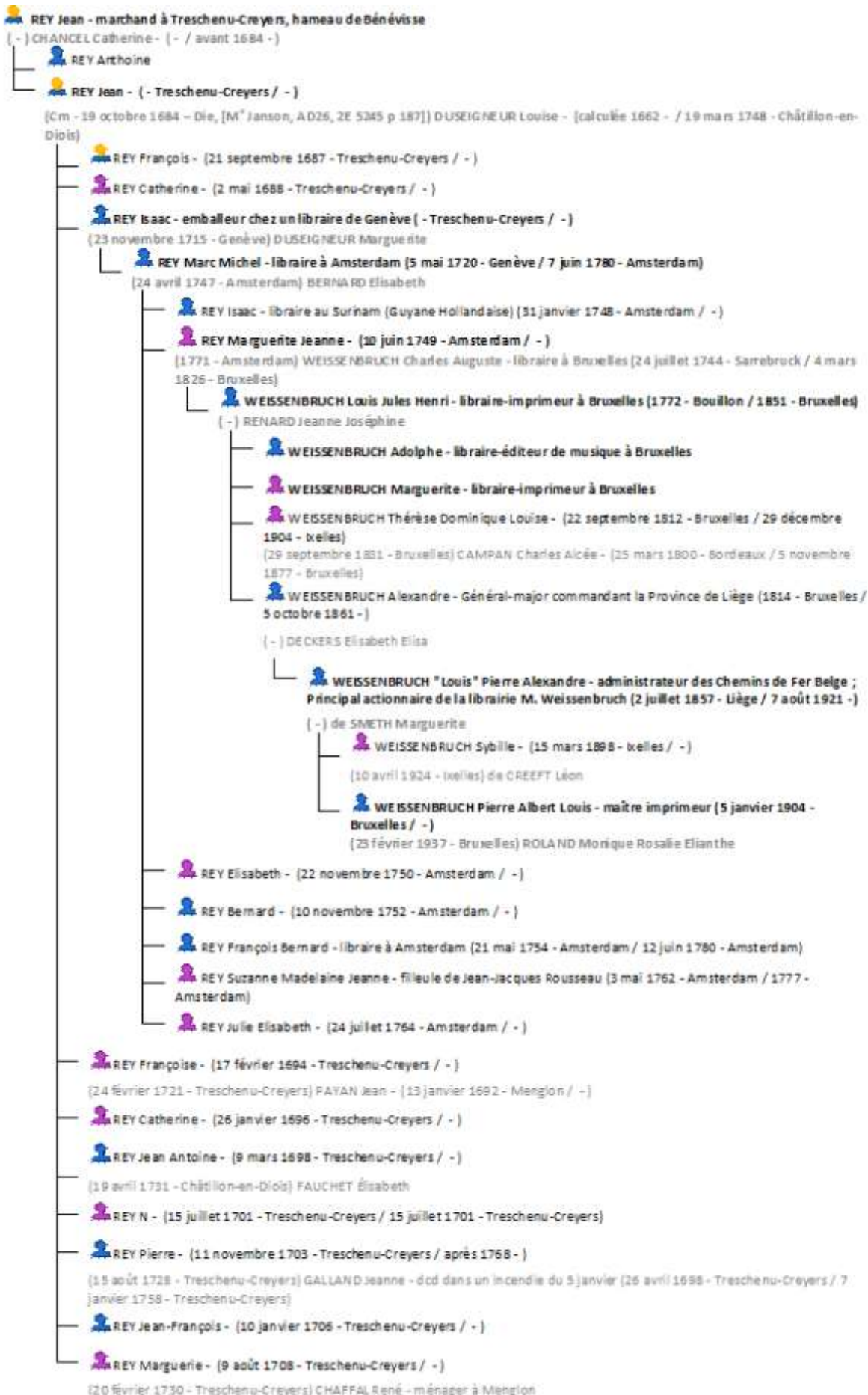
## Sources

- ◆ Archives de l'État en Belgique : <https://search.arch.be>
- ◆ Dictionnaire des journalistes : <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/>
- ◆ Exposition sur Marc Michel Rey : <https://www.bm-lyon.fr/expositions-en-ligne/marc-michel-rey/>  
Commissaires de l'exposition : Christelle Bahier-Porte (Université Jean Monnet, Saint-Étienne, IHRIM), Fabienne Vial-Bonacci (CNRS, IHRIM), Benjamin Ravier-Mazzocco (BML, Fonds ancien) avec la collaboration de Jean-Michel Noailly (ENISE, IHRIM).
- ◆ Archives départementales de la Drôme : minutes des notaires
- ◆ Les relevés des registres paroissiaux (catholiques et protestants) et des notaires du CGDP
- ◆ Les relevés des notaires du cercle généalogique EGDA

*Ascendance de REY Marc Michel*



## Arbre généalogique descendant des Rey



## Documents généalogiques en vente par correspondance

Adresser les commandes à  
Cercle généalogique de la Drôme provençale :

Maison des Services publics  
1 avenue Saint-Martin  
26200 MONTELIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus. Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire. La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée. La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
<b>AIDE EN GENEALOGIE</b>		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
<b>PERSONNAGES</b>		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiens, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
<b>LES METIERS</b>		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
Commerces anciens et métiers oubliés (129 pages)	<b>Nouveauté 2019 !</b> 9,00	220
<b>HISTOIRE ET GENEALOGIE</b>		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX <sup>e</sup> à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260
Les protestants au Désert (120 pages)	15,00	360
La santé de 1800 à 1920 (127 pages)	15,00	415
Justice de l'Ancien Régime à 1920 (180 pages)	15,00	560
Les Arts en Drôme Provençale (110 pages)	15,00	355



**Arbres généalogiques****Format 50 x 70 cm**

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) ..... 3,50 €

Arbre 7 générations ..... 4,00 €

**Format 85 x 110 cm**

Arbre 11 générations ..... 4,50 €

**Calcul des frais de port et emballage**

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	3000
Prix €	2,00	4,00	6,00	7,00

Pour les arbres, l'envoi est fait séparément sous tube. Les frais de port et d'emballage sont de 8 € pour 1 à 3 arbres

Un bon de commande est en ligne sur le site du CGDP, dans l'onglet « Boutique » :

<http://www.genea26provence.com/>

 *Solution des mots croisés de Nadine Marcel*

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1	J	A	N	V	I	E	R		
2	E	B	R	A	N	L	E		D
3	R	O		I		I	V	R	E
4	E	L	A	N		T	E		C
5	M	I	L		B	E	I	G	E
6	I	R	E		E		L		M
7	A			C	L	E		G	B
8	D	E	C	O	I	F	F	E	R
9	E	T	E	R	N	E	L	L	E



Cercle Généalogique de la Drôme Provençale  
Maison des Services publics  
1 avenue Saint-Martin  
3<sup>e</sup> étage Nord  
26200 MONTELIMAR  
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

*Notre adresse de messagerie*  
[cgdp@genea26provence.com](mailto:cgdp@genea26provence.com)

*Notre site Web*  
[genea26provence.com](http://genea26provence.com)

*Notre Forum*  
[genea26provence@yahoo-groupes.fr](mailto:genea26provence@yahoo-groupes.fr)

*Notre page sur Facebook*  
[facebook.com/cgdp.genealogiste](https://facebook.com/cgdp.genealogiste)

*« La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres ! »*

## *La Lettre*

*du*

**Cercle Généalogique de la Drôme Provençale**

Périodicité Trimestrielle  
Direction de publication : Guy VENTURINI  
Dépôt légal : décembre 1994  
N° 19 C 95  
ISSN 1260 – 240 X